



© Nick Kozak – 17 décembre 2014

Le Lotus Bus

RAPPORT D'ACTIVITE 2014

Le Lotus Bus / Médecins du Monde

62 bis, avenue Parmentier – 75011 PARIS

Tel : 01 43 14 81 65

Fax : 01 43 14 81 97

Mail : lotusbus@medecinsdumonde.net

Le programme du Lotus Bus a été soutenu en 2014 par :



L'Observatoire d'égalité Hommes / Femmes



DASES de Paris



Le conseil régional Ile-de-France

Nous remercions tous les personnes et organismes qui soutiennent notre projet et particulièrement tous les bénévoles pour leur engagement.

RESUMÉ

L'action du Lotus Bus en quelques chiffres :

→ Unité Mobile

Nombre de tournées : **207**
Nombre de contacts avec des personnes chinoises : **20 322**
Nombre de contacts avec des personnes non-chinoises : **3318**
Nombre d'entretiens de prévention réalisés : **464**
Nombre de préservatifs masculins distribués : **573 355**
Nombre de carrés de latex distribués : **environ 2 500**
Nombre de préservatifs féminins distribués : **environ 2 000**

→ File active

Nombre de personnes différentes rencontrées : **1424**
- Dont nombre de personnes rencontrées au moins 3 fois : **1080**
Nombre de nouvelles femmes arrivées en 2013 et intégrées dans la file active: **178**
Moyenne d'âge : **45 ans**

→ Permanences

Nombre d'entretiens menés au local : **564**

→ Accompagnements

Nombre total d'accompagnements : **380**
Nombre de femmes accompagnées : **200**

→ Dépistages

Nombre d'actions de dépistage sur l'unité mobile : **6**
Nombre d'actions de dépistage en lieu fixe : **10**
Nombre de personnes dépistées (bus et lieu fixe): **162**

→ Ateliers et activités collectives

Nombre d'activités organisées : **5**
Nombre de participantes : **15**

→ Formations d'équipe interne

Nombre de formations organisées : **11**
Nombre de personnes formées : **66**

→ Ressources humaines

Nombre total de bénévoles qui ont été investis sur l'action du Lotus Bus en 2014 : **53**
Nombre de nouveaux bénévoles : **13**
Nombre de salariés : **3** salariés temps plein
Nombre de stagiaires : **1** stagiaire à temps plein pour un mois et demi
Nombre d'heures de bénévolat : **plus de 3000**

SOMMAIRE

PARTIE I : Historique et contexte du programme de prévention

1. Historique du Lotus Bus	
1.1 L'engagement de MdM dans le champ de la prostitution	5
1.2 Naissance du programme Lotus Bus	5
2. Contexte et problématique	
2.1 La prostitution en France	7
2.2 Prostitution, santé et sécurité	7
2.3 Le contexte législatif	11
3. Le profil des femmes rencontrées	
3.1 Le parcours migratoire	15
3.2 Profil de la file active	17

PARTIE II : Objectifs et bilan 2014

4. Rappel des objectifs du programme	21
5. Bilan de nos activités en 2014	23
5.1 Favoriser des comportements à moindres risques	23
5.2 Favoriser l'accès à la santé et aux droits	31
5.3 Plaider pour le respect des droits fondamentaux	44
5.4 Impliquer la communauté	51

PARTIE III : Acteurs et ressources du Lotus Bus

6. L'équipe	
6.1 Accueil des nouveaux bénévoles	59
6.2 Composition de l'équipe : une équipe riche et pluridisciplinaire	59
6.3 Réunions mensuelles et vie d'équipe	60
7. Le réseau / Nos partenaires	
7.1 Partenaires associatifs	62
7.2 Partenaires institutionnels	63
7.3 Nos bailleurs	63
8. Nos ressources financières	
8.1 Rapport financier 2014	66
8.2 Budget prévisionnel 2015	67

PARTIE IV : Analyses et perspectives

9. Forces et difficultés	
9.1 Points forts / points marquants	68
9.2 Difficultés	68
10. Perspectives pour 2015	68

INTRODUCTION

Plus d'un millier de femmes migrantes d'origine chinoise à Paris et dans la région Ile de France sont amenées chaque année à vendre des services sexuels pour un temps donné et pour des raisons diverses. Alors que certaines d'entre elles revendiquent leur choix de pratiquer cette activité, pour d'autres il s'agit avant tout d'une stratégie de survie. Pour la majorité d'entre elles, sans autorisation de travail, il s'agit d'un des seuls moyens de subsistance qui leur soit possible.

Nous menons auprès de ces femmes des actions de réduction des risques avec comme objectif principal une amélioration de leur accès aux droits et aux soins. Nous les accompagnons dans une démarche d'*empowerment*.

Nous ne portons pas de jugement sur l'activité de prostitution et nous nous opposons à toute stigmatisation ou discrimination des personnes se prostituant. Nous refusons de voir la prostitution au travers du prisme de l'idéologie. Au contraire, notre travail se fonde sur la proximité et le pragmatisme. Nous tentons d'adapter au mieux nos actions aux besoins et aux préoccupations des personnes chinoises se prostituant.

Nous avons également un devoir de témoignage. Nous travaillons auprès d'une population qui vit aux marges de la société qui les stigmatise et aux marges de la loi qui les pénalise. Noyée par le vacarme des discours politiques contradictoires les concernant, leur parole est trop souvent inaudible. Sur la base de notre expérience de terrain, nous portons la parole de ces personnes et nous relayons leurs revendications pour améliorer leur accès aux soins et aux droits.

Notre travail consiste entre autres en la mise en place des activités suivantes :

- ➔ Interventions hebdomadaires sur les lieux de prostitution chinoise ;
- ➔ Une permanence d'accueil hebdomadaire en lieu-fixe ;
- ➔ Des accompagnements physiques dans des structures médicales, sociales ou juridiques ;
- ➔ Des ateliers ponctuels sur des thématiques liées à la prostitution, à la santé et aux droits ;
- ➔ Des actions de témoignage et de communication sur la situation et les difficultés rencontrées par les personnes chinoises se prostituant à Paris ;
- ➔ Un soutien aux initiatives collectives.

L'ensemble de nos activités repose sur le travail de bénévoles engagés et militants.

PARTIE I : Historique et contexte du programme de prévention

1. HISTORIQUE DE LA MISSION

1.1 L'engagement de MdM dans le champ de la prostitution

Médecins du Monde (MdM) assure depuis 2000 plusieurs programmes auprès de personnes se prostituant. Il en existe actuellement cinq en France (Montpellier, Nantes, Paris, Poitiers, Rouen), souvent initiés à partir de l'expérience de programmes de réduction des risques liés à l'usage de drogues.

Les modes d'intervention pour les équipes de MdM ont fait l'objet d'un certain nombre de recommandations éthiques et opérationnelles adoptées par le Conseil d'Administration de l'association (*voir encadré*).

Recommandations du CA de Médecins du Monde

- Travailler auprès des personnes les plus vulnérables victimes ou non de la traite ;
- Témoigner des souffrances des personnes rencontrées sur la base de leur vécu ;
- Inscrire nos programmes dans la philosophie et les normes de la réduction des risques, du travail de proximité ;
- Contribuer à améliorer la santé des personnes se prostituant selon la définition de l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) ;
- Refuser tous les a priori théoriques sous tendus par les différentes positions abolitionnistes, prohibitionnistes ou réglementaristes ;
- Mettre l'absence de jugement de valeur et le respect des personnes au cœur de l'approche.

Le travail auprès des personnes se prostituant a pour but de contribuer à améliorer leur santé au sens large du terme, c'est-à-dire en répondant à la définition de l'OMS (« la santé est un état de bien-être total physique, social et mental de la personne »). Il doit se structurer dans la perspective d'une autonomie la plus grande possible (principes liés à la notion d'autonomisation ou d'*empowerment*¹) pour que les personnes puissent gérer au mieux leur santé. Les professionnels doivent alors nécessairement se positionner comme personnes « facilitatrices de », inscrire les actions dans un processus qui permette de « prendre la personne là où elle en est dans son parcours, son processus, sa trajectoire, avec ce qu'elle est ». Ceci implique aussi de se garder de tout jugement de valeur. Enfin, pour gagner la confiance, il s'agit de mieux connaître cette population, en s'entourant des compétences nécessaires.

1.2 Naissance du programme Lotus Bus

A la fin des années 90 les premières personnes chinoises se prostituant sont apparues dans les rues de Paris. D'abord phénomène très discret, le nombre de personnes concernées n'a cessé d'augmenter au point d'interpeller certaines associations au début des années 2000. Face à ce nouveau phénomène, les associations intervenant traditionnellement auprès des primo-arrivants chinois se sentaient démunies, n'ayant pas les compétences nécessaires pour répondre aux besoins de ces personnes. Par ailleurs, les associations travaillant auprès des personnes se prostituant ont éprouvé de nombreuses difficultés pour rentrer en contact avec cette nouvelle population.

C'est dans ce contexte que l'action de MdM auprès des femmes chinoises se prostituant à Paris a démarré. Dans le courant de l'année 2000-2001 des femmes chinoises se sont spontanément rendues aux permanences

¹ « Empowerment » : processus qui confère aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé et d'améliorer celle-ci. Cette démarche relève d'un concept définissant la santé comme la mesure dans laquelle un groupe ou un individu peut, d'une part, réaliser ses ambitions et satisfaire ses besoins et, d'autre part, évoluer avec le milieu ou s'adapter à celui-ci. La santé est donc perçue comme une ressource de la vie quotidienne et non comme le but de la vie. Il s'agit d'un concept positif qui met en valeur les ressources sociales et individuelles (extrait de la charte d'Ottawa, 1986).

du Programme d'Echange de Seringues (PES) à Strasbourg St Denis et Belleville pour obtenir du matériel de prévention. En 2002, souhaitant mieux comprendre cette population et ses besoins, le PES s'est doté de bénévoles parlant chinois. Grâce à une connaissance plus approfondie de la population et de leur situation apportée par les bénévoles parlant chinois, il s'est vite avéré que les moyens et modalités d'intervention du PES n'étaient pas adaptés aux besoins de ces femmes.

Au vu de ce constat, un projet spécifiquement destiné aux femmes chinoises se prostituant a été élaboré en lien avec la Direction Mission France de Médecins du Monde. Ce projet a abouti, en 2004, à la création du Lotus Bus. Depuis lors, et en parallèle avec l'augmentation du nombre de personnes chinoises se prostituant à Paris, le Lotus Bus n'a cessé de se développer, en termes de ressources, d'actions, et d'expériences afin d'améliorer l'accès aux soins, aux droits et à la prévention de cette population marginalisée.

Moments clés dans l'histoire du Lotus Bus

- Fin des années 1990** Apparition des premières femmes chinoises se prostituant dans la rue à Paris.
- 2000/2001** Des femmes chinoises se prostituant commencent à se rendre aux permanences du Programme d'échange des seringues à Strasbourg St. Denis.
- 2002** Le Programme d'échange des seringues se dote de bénévoles parlant chinois. Premières permanences à Belleville.
- 2003** Permanences des bénévoles parlant chinois au Centre d'Accueil, d'Orientation et de Soins (CASO) et réalisation des premiers accompagnements. Introduction de la Loi de sécurité intérieure (LSI).
- 2004** Rédaction d'un premier document de référence et création officielle du Lotus Bus. Première subvention par la Mairie de Paris. Recrutement d'une animatrice de prévention salariée. Premières permanences à Crimée.
- 2005** Lancement des ateliers destinés aux femmes. Premières permanences à la Porte Dorée.
- 2006** Séparation des activités du Lotus Bus et celles du Programme d'échange des seringues. L'animatrice devient chargée de projet et création d'un nouveau poste d'éducatrice spécialisée. Publication d'un dossier de presse sur les conséquences néfastes de la LSI.
- 2007** Réalisation d'une enquête sur la santé et les conditions de vie des usagères.
- 2008** Premières séances de dépistage hors-les-murs. Premières permanences à la Porte de Choisy.
- 2009** Mise en place des permanences gynécologiques. Publication d'un rapport sur la santé et les conditions de vie des femmes chinoises se prostituant.
- 2010** Abandon des permanences à la Porte Dorée en raison de la répression policière. Lancement d'une enquête sur les violences.
- 2011** Auto-évaluation du programme. Redéfinition des objectifs d'intervention.
- 2012** Intégration des premières animatrices paires dans l'équipe bénévole.
- 2013** Publication d'une enquête sur les violences rencontrées par les femmes chinoises se prostituant.
- 2014** Recrutement d'une animatrice paire et aide à la création d'une association d'autosupport « Les Roses d'Acier ». Premières permanences à la place de Clichy.

2. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE : UNE POPULATION QUI CUMULE DE NOMBREUX FACTEURS DE RISQUE

L'office central de répression de la traite des êtres humains, seul organisme qui recense le nombre de personnes se prostituant en France, estime qu'entre 20 000 et 40 000 personnes se prostituent dans le pays, dont à peu près la moitié se situerait en Ile-de-France². Depuis les années 1990 une part croissante de ces personnes sont de nationalité étrangère, originaires notamment de Roumanie, de Bulgarie, du Nigéria, du Brésil et de Chine³.

Dans un rapport sur la situation sanitaire des personnes se prostituant publié en 2012, l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) rappelle les principaux risques auxquels sont confrontées les personnes se prostituant : risques d'infection par les ISTs dont le VIH, divers problèmes de santé sexuelle, et l'exposition aux violences⁴. Cependant le niveau d'exposition à ces risques varie considérablement en fonction du profil des personnes concernées et des modalités d'exercice de la prostitution⁵. L'IGAS souligne que l'isolement, la clandestinité, la situation sociale et économique des personnes ou encore l'arrivée récente dans la prostitution sont des facteurs importants d'aggravation des risques. Au vu de ces constats les femmes chinoises se prostituant constituent une population particulièrement à risque. Elles sont souvent en situation administrative irrégulière, ne maîtrisent peu ou pas le français, elles sont isolées, se prostituent depuis peu de temps et sont confrontées à d'importantes pressions économiques.

2.1 Les facteurs de risques sanitaires

Une étude réalisée en 2008 par le Lotus Bus auprès de 93 femmes chinoises a révélé que près de la moitié (46%) d'entre elles n'a pas de suivi gynécologique, un tiers (36%) a un antécédent d'infection par une IST, presque la moitié (45%) n'a jamais effectué de dépistage du VIH, et deux-tiers (70%) ont déjà été confrontés à des ruptures de préservatif⁶. Cette même étude souligne leur isolement puisque 80% d'entre elles vivent seules en France⁷.

En outre, depuis 2008, le Lotus Bus organise des séances de dépistage hors-les-murs en partenariat avec des CDAGs. A ce jour 536 personnes ont pu ainsi accéder au dépistage. Si les résultats de ces dépistages révèlent un faible taux d'infection au VIH (0,2%), les taux de sérologies positifs pour le VHB (5,4%), le VHC (1,1%), la syphilis (5%) ou d'autres ISTs (52%) sont élevés⁸.

Exposition au VIH / SIDA

La prévalence du VIH / Sida chez les personnes se prostituant varie en fonction des spécificités de chaque population. La prévalence semble plus élevée chez les hommes et les personnes transgenres se prostituant que chez les femmes, et elle est plus élevée chez les personnes usagères de drogues que chez les personnes ne consommant pas de drogues⁹.

En ce qui concerne les femmes chinoises se prostituant à Paris la prévalence est très faible¹⁰. Cependant, elles constituent une population à risque d'infection en raison, d'une part, de leur activité prostitutionnelle et, d'autre part, de l'épidémie dans leur pays d'origine.

La situation concernant le VIH/Sida en Chine est extrêmement complexe et les réalités provinciales très diverses. La Chine est un des pays asiatiques les plus fortement touchés par l'épidémie de Sida. Le nombre de

² OCRTEH, cité dans Godefroy et Jouanno. 2013. *Rapport d'information sur la situation sanitaire et sociale des personnes prostituées*, Sénat, p. 15.

³ *Ibid.*, p. 19.

⁴ Aubin, Jourdain-Menninger et Emmanuelli. 2012. *Prostitutions : les enjeux sanitaires*, IGAS. p. 4.

⁵ *Ibid.*

⁶ Lotus Bus. 2008. *Rapport d'enquête auprès des femmes chinoises se prostituant à Paris 2007-2008*. Médecins du Monde

⁷ *Ibid.*

⁸ Voir Lotus Bus. 2014. *Rapport d'activité 2013*. Médecins du Monde, p.39.

⁹ Voir FNARS / INVS, op.cit. pg 128.

¹⁰ Parmi 536 personnes dépistées dans le cadre de nos activités depuis 2008 un cas de VIH a été dépisté.

personnes vivant avec le VIH fin 2013 est estimé aux environs de 437 000, dont 174 000 étaient déclarées au stade Sida¹¹. Dans la même année 90 119 nouveaux cas de VIH ont été dépistés et 136 000 personnes atteintes du Sida en sont décédées.

Même si la prévalence reste faible au niveau national (environ 0.033%), l'épidémie continue de se propager et de toucher un nombre croissant de personnes dans toutes les régions du pays. Certaines régions sont particulièrement touchées par l'épidémie, ainsi les six provinces les plus touchées (Yunnan, Sichuan, Henan, Guangxi, Hunan, Chongqing, Guizhou, Guangdong et Xinjiang) représentent 79% des cas déclarés au niveau national. Par ailleurs, certaines populations sont particulièrement touchées (travailleuses du sexe, hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes, usagers de drogues par voie d'injection). Les travailleuses du sexe sont touchées de manière disproportionnée puisqu'il est estimé que la moitié des femmes vivant avec le VIH en Chine est impliquée dans le commerce sexuel¹².

Par ailleurs il est estimé que la majorité des personnes vivant avec le VIH n'est pas au courant de son statut sérologique. Le manque de recours au dépistage est un facteur important dans le développement de l'épidémie.

Le contexte actuel de l'infection au VIH en Ile-de-France est également inquiétant: cette région révèle l'incidence de nouveaux cas de VIH le plus élevé en France métropolitaine. Le taux d'incidence du VIH en Ile-de-France est de 22,1 pour 100 000 personnes alors que dans le reste de la France le taux est de 9,5 cas pour 100 000 personnes¹³.

Il est également important de rappeler que les femmes chinoises ont des clients de toutes origines géographiques et sociales. Leurs clients peuvent également être issus des populations migrantes qui sont également vulnérables face aux risques de contamination du VIH et des hépatites.

Leur exposition à l'infection par le VIH est par ailleurs aggravée par le faible recours au traitement prophylactique en cas de risque d'exposition (rupture de préservatif, non-utilisation du préservatif). Une enquête réalisée en 2014 auprès de 90 femmes chinoises se prostituant révèle que seulement 15% d'entre elles ont eu recours au traitement d'urgence suite à un risque d'exposition¹⁴.

Enfin, les femmes chinoises étant dans une situation très précaire et étant très dépendantes de l'apport financier de leurs pratiques prostitutionnelles, elles peuvent être amenées à accepter des rapports « à risques » s'ils sont mieux rémunérés, notamment des rapports sexuels sans préservatif.

La syphilis et les hépatites virales

La prévalence de la syphilis et des hépatites virales est très élevée en Chine. Des études indiquent que les cas de syphilis ont augmenté de manière spectaculaire depuis le début des années 90¹⁵ avec une incidence d'environ 5,3/100 000 cas par an¹⁶. L'épidémie touche principalement les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les personnes se prostituant. En France, nous assistons depuis le début des années 2000 à une recrudescence des cas de syphilis. Dans ce contexte, le risque de transmission du VIH est accru.

En ce qui concerne la situation épidémiologique par rapport aux hépatites B et C nous remarquons que 60% des Chinois ont un antécédent d'infection par le VHB et 10% en moyenne ont une hépatite B chronique (AgHBs+), soit quasiment un tiers de la population infectée dans le monde. En Chine, les campagnes de vaccinations systématiques contre l'hépatite B n'ont démarré qu'en 2002.

Concernant le VHC, l'OMS estime que 3,2% des personnes en Chine sont infectées, ce qui fait de la Chine l'un des pays avec la plus forte prévalence de ce virus au monde. La prévalence de l'hépatite C serait corrélative à la

¹¹ Commission Nationale de la Santé et de la Planification Familiale, 2014 China AIDS Response Progress Report, pg. 4

¹² BARAL S. et al. 2012. « Burden of HIV among female sex workers in low-income and middle-income countries: a systematic review and meta-analysis » dans *The Lancet*, N°3099(12), pp 1-12.

¹³ Françoise Cazein et coll., « Découvertes de séropositivité VIH et de sida, France, 2003-2013 » dans *BEH*, N° 9 -10, 24 mars 2015

¹⁴ Médecins du Monde. 2014. Enquête CAP auprès des personnes se prostituant. Non publié

¹⁵ CHEN et al. 2008. « Syphilis in China: results of a national surveillance programme » dans *The Lancet*, n°369, p.132-138.

¹⁶ HESKETH et al. 2008. « Syphilis in China: the great comeback » dans *Emerging Health Threats Journal*, n°1:e6

prévalence de l'usage de drogues par voie intraveineuse, mais peut aussi être liée aux soins dentaires ou aux tatouages dans des lieux où les règles de stérilisation ne sont pas correctement respectées.

Bien que la situation soit très différente selon les zones géographiques et les divisions administratives chinoises, selon une étude nationale effectuée en 1992, les taux de prévalence des virus de l'hépatite B et C étaient les plus élevés dans le nord-est de la Chine¹⁷, soit la région d'où vient la majorité des personnes rencontrées par le Lotus Bus.

La prévalence de la syphilis parmi les personnes dépistées dans le cadre des activités du Lotus Bus est de 5%, la prévalence de l'hépatite B est de 5.2% et la prévalence de l'hépatite C est de 1,1%.¹⁸

La tuberculose

La Chine est, après l'Inde, le pays ayant le plus de cas de tuberculose dans le monde. On estime à 1 million le nombre de nouveaux cas par an. L'incidence est de 108/10⁵ (en France elle est de 8,2/10⁵). Depuis les années 1990 la Chine a fait des efforts considérables pour améliorer le dépistage et le traitement de la tuberculose et l'incidence et la mortalité sont en baisse. Cependant, la Chine reste un foyer important de l'épidémie.¹⁹

La population rencontrée par le Lotus Bus est particulièrement vulnérable vis-à-vis de la tuberculose. Non seulement ces femmes sont originaires d'un pays à forte prévalence mais leurs conditions de vie et d'habitat en France augmentent les risques de contamination et de développement de la maladie. En effet, elles vivent pour la plupart en dortoir, plusieurs personnes partageant la même chambre. La promiscuité, la précarité, une mauvaise alimentation, la fatigue liée aux longues heures de travail et aux pressions psychologiques, le faible niveau de recours aux soins, sont autant de facteurs qui favorisent l'évolution d'une infection vers la maladie. Par ailleurs la tuberculose est peu connue et le recours au dépistage est très faible.

2.2 Une forte exposition aux violences

Les personnes se prostituant sont particulièrement exposées aux violences. Les bénéficiaires du Lotus Bus, en tant que femmes, migrantes, et en raison de la stigmatisation et la criminalisation de la prostitution cumulent de nombreux facteurs de vulnérabilité face aux violences. En tant que femmes, elles sont exposées aux mêmes violences que l'ensemble des femmes : violence de la part d'un ami, d'un mari, insultes sexistes, agressions physiques ou sexuelles de la part d'inconnus, etc. En tant que migrantes, elles cumulent des facteurs de vulnérabilité liés à la migration : exploitation, traite, méconnaissance des droits, isolement, racisme ou xénophobie etc.²⁰. Enfin, en tant que personnes se prostituant, elles s'exposent, par ailleurs, aux exactions d'éventuels souteneurs ou proxénètes, aux violences commises par les clients, aux violences exercées par des passants et des inconnus, aux violences de la part d'autres personnes se prostituant, et aux violences de la part de la police

Une étude réalisée par le Lotus Bus entre 2010 et 2012 auprès de 86 personnes révèle une exposition aux violences alarmante. Plus de 86% des femmes ont rencontré au moins une forme de violence depuis leur arrivée en France, dont 63% des retraits de préservatif non-consenti, 55% des violences physiques et 38% des viols. La majorité des victimes, y compris les victimes de viol, n'a pas recours aux soins suite aux violences et n'a pas recours à la justice²¹. Ces violences constituent un problème majeur de santé individuelle et collective, et sont également un des plus importants facteurs de risque vis-à-vis des infections sexuellement transmissibles. Les conséquences de ces violences sont d'autant plus graves puisque le taux de recours aux soins est faible (63% des femmes victimes de violences physiques ou sexuelles ne consultent pas de médecin). Ce même étude

¹⁷ XIA et al. 1996. «Prevalence of hepatitis B and C virus infections in the general Chinese population: Results from a nationwide cross-sectional seroepidemiologic study of hepatitis A, B, C, D, and E virus infections in China, 1992», dans *International Hepatology Communications*, Vol. 5 Issue 1, p. 62-73

¹⁸ Par comparaison avec d'autres populations : la fréquence de la syphilis chez les personnes hétérosexuelles ayant consultés en CDAG est de 0,3%, la prévalence de l'hépatite B en population générale est de 0,46% et la prévalence de l'hépatite C est de 0,84%. (Source : INVS & ANRS)

¹⁹ WHO. 2010. *Tuberculosis Country Profile: China*

²⁰ Une étude récente de l'INSEE montre que **les femmes d'origine hors-UE en France sont 8 fois plus souvent victimes de viol** en dehors du ménage que les personnes d'origine d'UE. Voir Tournyol du Clos, Lorraine et Thomas Le Jeannic. 2008.

« Les violences faites aux femmes » dans *INSEE Première* n°1180, février 2008, pp. 3.

²¹ Lotus Bus. 2013. *Travailleuses du sexe chinoises à Paris face aux violences : rapport d'enquête*. Médecins du Monde

souligne encore l'isolement de ces femmes puisque plus de la moitié (55%) d'entre elles déclare n'avoir personne sur qui elles peuvent compter en France²².

2.3 Difficultés d'accès aux soins et aux droits

Les femmes chinoises se prostituant sont confrontées à de nombreux obstacles pour accéder aux soins et aux droits. D'une part, en tant que migrantes, elles se heurtent aux mêmes barrières que l'ensemble des migrants en situation de précarité. D'autre part, elles sont confrontées aux barrières qui découlent de leur activité de prostitution.

Une très grande majorité des usagères du Lotus Bus se heurtent à **la barrière linguistique** dans leurs démarches d'accès aux soins et aux droits. Maîtrisant peu le français, elles n'arrivent pas à expliquer leur situation, ne parviennent pas à faire valoir leurs droits ou n'arrivent pas à trouver les services et les structures dont elles ont besoin. D'autre part, lors des consultations médicales, les patientes ne peuvent pas expliquer leurs symptômes, ne comprennent pas les questions qui leur sont posées et ne comprennent ni le diagnostic du médecin ni la posologie des traitements qui leur sont éventuellement prescrits. Les effets sont très néfastes en termes de qualité de soins et en termes d'observance des traitements. Par ailleurs, puisqu'elles sont le plus souvent seules en France, elles n'ont personne dans leur entourage qui peut les accompagner ou les aider dans leurs démarches. En dehors des consultations avec des médecins parlant chinois, elles sont alors obligées de faire appel à des interprètes payants. Dans ce cas chaque démarche entraîne un coût considérable et décourage la personne à consulter.

En tant que personnes se prostituant, les usagères du Lotus Bus se heurtent également aux obstacles qui découlent de leur activité : la honte de parler de leur activité, la peur du jugement, la peur d'une dénonciation aux services de police, ou la peur que leur activité soit connue en Chine.

Le dispositif socio-sanitaire existant ne répond pas suffisamment aux besoins des femmes chinoises se prostituant

Les associations franco-chinoises qui sont en contact avec le public chinois à Paris ne sont bien souvent pas formées et outillées pour intervenir dans les domaines de la prévention, de la réduction des risques liées aux pratiques prostitutionnelles (VIH, IST, hépatites) et de l'accès aux soins.

Les associations travaillant avec les personnes se prostituant ou apportant une aide juridique à destination des femmes étrangères ne disposent pas d'interprètes qui leur permettraient de communiquer avec ces femmes.

Enfin, des associations spécialisées dans l'information sur le VIH et le suivi de personnes séropositives ont développé des actions spécifiques en direction du public chinois mais n'ont pas les moyens de mener des actions de rue et de proximité.

Les femmes chinoises se prostituant, cumulant les difficultés liées à la précarité de leur statut, à leur récente arrivée en France, et à leur activité prostitutionnelle ne bénéficiaient, avant la création du Lotus Bus, d'aucun soutien adapté.

C'est en partenariat et en complémentarité avec tous les autres intervenants cités (voir partie partenaires) que nous pouvons répondre aux multiples demandes des femmes chinoises se prostituant et assurer ainsi une prise en charge globale de leurs besoins.

²²Ibid. Ce même constat a été dressé par l'étude Prosanté à laquelle 14 femmes chinoises ont participé, l'ensemble déclare n'avoir personne sur qui elles peuvent compter. Voir FNARS/INVS. 2012. *Etude Prosanté 2010-2011 : Etude sur l'état de santé, l'accès aux soins et l'accès aux droits des personnes en situation de prostitution rencontrées dans des structures sociales et médicales*. p.42

2.4 Un contexte législatif aggravant les risques sanitaires et de violences

Le délit de racolage

Définition : Le racolage passif

« Le fait, par tout moyen, y compris par une attitude même passive, de procéder publiquement au racolage d'autrui en vue de l'inciter à des relations sexuelles en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération est puni de deux mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende. » - Article 225-10-1 du code pénal

La Loi pour la Sécurité Intérieure (LSI), qui a réintroduit le délit de racolage passif, a été promulguée le 18 mars 2003. Le constat unanime fait à cette époque par les associations, dont Médecins du Monde, reste malheureusement d'actualité : « Cette loi est inefficace contre les réseaux, et même contre-productive en ceci qu'elle pénalise surtout, et lourdement, les personnes se prostituant. ».

Depuis lors, la situation ne cesse de se détériorer d'année en année. Les conséquences de cette loi sont néfastes en termes de santé publique et de sécurité pour les personnes se prostituant. Aujourd'hui, 11 ans après l'application de cette loi, nous ne pouvons que déplorer l'aggravation de ces conséquences et la détérioration de la situation des personnes se prostituant, notamment :

- L'éloignement des personnes se prostituant des quartiers résidentiels ou commerciaux vers des lieux plus isolés et dangereux.
- La dégradation des rapports entre les personnes se prostituant et entre différentes communautés de personnes se prostituant ce qui renforce l'isolement de chacune.
- La réduction du temps de négociation avec le client par peur d'être repérées par la police, exposant les personnes se prostituant à plus de violence ou à des rapports à risque.
- L'utilisation de la détention de préservatifs comme preuve du racolage, ce qui entrave la prévention.
- L'éloignement des personnes se prostituant des structures de soin et de prévention.
- L'érosion de la confiance des personnes se prostituant dans les forces de l'ordre et, par extension, vis-à-vis de toutes les institutions, avec comme conséquence la réticence à faire appel à la police en cas de violence.
- La stigmatisation accrue des personnes se prostituant considérées comme des délinquantes.
- Un climat d'impunité parmi des agresseurs ou les clients mal intentionnés.
- La double pénalisation des personnes sans titre de séjour qui s'exposent à l'expulsion en cas d'arrestation.
- Un contexte légal qui favorise des comportements abusifs de la part des forces de l'ordre.

L'abrogation de ce délit faisait partie des promesses électorales du candidat à la présidentielle, François Hollande. En 2013 une proposition de loi abrogeant ce délit a été adoptée au Sénat mais elle n'a jamais été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée. L'abrogation de ce délit est également l'un des articles d'une autre proposition de loi adoptée au mois de décembre 2013 à l'Assemblée Nationale. Fin 2014 cette loi n'a toujours pas été examinée par le Sénat. En attendant, la répression du racolage reste d'actualité avec tous les effets négatifs que nous connaissons.

La répression du proxénétisme « hôtelier » : protéger les victimes ou précariser encore plus les personnes se prostituant ?

Définition : Le proxénétisme

« Le proxénétisme est le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit :

- D'aider, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui ;
- De tirer profit de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ;
- D'embaucher, d'entraîner ou de détourner une personne en vue de la prostitution ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire.

Le proxénétisme est puni de sept ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende. » - Article 225-5 du code pénal

Les lois réprimant le proxénétisme interdisent toute organisation de l'activité prostitutionnelle. La définition juridique du proxénétisme englobe non seulement les situations de contrainte ou d'exploitation mais criminalise également le proxénétisme dit « de soutien » ou « hôtelier ». Toute forme d'entraide entre les personnes se prostituant peut être taxée de proxénétisme. De même l'entretien d'un partenaire avec les revenus de la prostitution peut être défini comme étant du proxénétisme. Cette pénalisation rend particulièrement difficile l'accès au logement puisque tout propriétaire ou hébergeant d'une personne se prostituant est passible de poursuite en tant que proxénète. Plusieurs usagères du programme Lotus bus ont ainsi perdu leur logement suite à la dénonciation de leur activité à leur propriétaire. **Cette loi semble avoir pour effet d'accentuer l'exploitation des personnes se prostituant qui, en raison des risques encourus par les propriétaires, se retrouvent dans l'obligation de payer des loyers largement au-dessus du prix du marché.**

La répression du proxénétisme de soutien et hôtelier a un effet délétère sur les conditions de vie et de travail ainsi que sur la sécurité des personnes se prostituant. Tout comme les lois pénalisant le racolage, elle pousse les personnes prostituées vers la clandestinité et les empêche d'améliorer leurs conditions d'exercice de la prostitution. **En pénalisant l'entraide entre personnes se prostituant, elle accroît également leur isolement et leur vulnérabilité.** Dans bien des cas, la répression du proxénétisme, telle qu'elle est actuellement définie, vise les personnes se prostituant elles-mêmes et non pas ceux ou celles qui, le cas échéant, les exploitent.

Politique d'immigration, séjour irrégulier et prise de risques

Les bénéficiaires du Lotus Bus, toutes de nationalité étrangère, sont concernées de près par les politiques en matière d'immigration. Elles sont confrontées d'une part à l'extrême difficulté d'accéder à une régularisation administrative qui est une des raisons majeures de l'entrée dans l'activité de prostitution, et elles sont d'autre part confrontées à des politiques de répression de l'immigration clandestine.

Les personnes en situation irrégulière qui exercent la prostitution dans la rue sont particulièrement vulnérables par rapport à ces politiques répressives. Puisque le constat du délit de racolage peut entraîner un contrôle d'identité, les personnes sans autorisation de séjour se rendent aussi invisibles que possible, réduisent leur temps de négociation avec le client, ce qui réduit également les possibilités d'imposer leurs conditions au client. Par ailleurs, ces mêmes personnes hésitent davantage à avoir recours à la police en cas d'agression (par peur d'être expulsées). Certaines renoncent également aux soins par peur de dénonciation ou parce qu'elles ont trop peur de se déplacer²³.

La pression ressentie par les personnes en situation irrégulière est telle que, alors qu'elles exercent une activité à risque, leur première préoccupation est d'éviter les forces de l'ordre.

Vers la pénalisation des clients : à quel prix pour les personnes se prostituant ?

²³ Un tiers des patients reçus dans les centres de soins de Médecins du monde disent limiter leurs déplacements par peur d'être arrêtés par la police.

Au mois de décembre 2013 l'Assemblée Nationale a voté une proposition de loi visant à « renforcer la lutte contre le système prostitutionnel ». L'article 16 de cette proposition de loi prévoit d'instaurer un délit de recours aux services sexuels rémunérés puni d'une amende de 1500€, somme qui peut s'élever à 3750€ en cas de récidive. L'objectif affiché de cette loi est de lutter contre la prostitution en réduisant la demande (via la pénalisation des clients).

En tant qu'association humanitaire, Médecins du Monde ne porte pas de jugement sur l'activité de la prostitution et sur les clients. Par contre, notre expérience de terrain nous fait craindre qu'une loi visant les clients des personnes se prostituant ait avant tout un impact négatif sur les personnes se prostituant elles-mêmes. Tout comme la répression du racolage passif (*voir plus haut*), la pénalisation des clients risque de rendre la prostitution plus clandestine, plus invisible, et donc plus dangereuse, du point de vue de la santé et de la sécurité, pour les personnes concernées. D'autre part nous avons des raisons de craindre que la pénalisation des clients engendre les effets suivants :

- La raréfaction des clients risque d'entraîner l'acceptation de pratiques à hauts risques : diminution du temps de négociation avec le client, acceptation de rapports sans préservatif et de pratiques auparavant refusées.
- La population deviendra inaccessible aux associations : en s'enfonçant dans les sous-bois, en allant au domicile des clients ou en exerçant dans des appartements ou lieux cachés.
- La diminution de la visibilité réduira les moyens de la police pour lutter contre la traite.
- Les clients risquent de ne plus payer, prétendant avoir eu une relation sexuelle non tarifée.
- Tout comme pour la LSI, nous verrons probablement le nombre de personnes se prostituant diminuer pour augmenter à nouveau ensuite : les plus précaires n'auront pas d'autre choix que de réinvestir la rue.
- Seuls les échanges tarifés de services sexuels visibles seront pourchassés par les forces de police, permettant ainsi à l'hypocrisie de la loi de triompher en ne visant que les migrants les plus précaires.

Ces craintes semblent d'ailleurs justifiées au vue de l'expérience suédoise (où les clients sont pénalisés depuis 1999). Certaines études démontrent en effet les nombreuses conséquences délétères sur la sécurité et la santé des personnes se prostituant dans ce pays : augmentation des violences, difficultés d'accès aux droits, baisse des tarifs, difficulté pour la police d'identifier les victimes d'exploitation ou de traite...²⁴

Nous constatons que, depuis l'été 2013, et la médiatisation importante autour de cette loi, les femmes chinoises se prostituant se plaignent d'une dégradation de leurs conditions de vie et de travail. Bien que la loi ne soit pas encore votée elle a eu un effet dissuasif pour un certain nombre de clients. Les femmes se plaignent d'une pénurie de clients, une baisse de leurs revenus et une augmentation des risques puisqu'elles sont obligées d'accepter des clients ou des pratiques sexuelles qu'elles auraient auparavant refusés. D'autres femmes se tournent vers des intermédiaires pour les aider à organiser leur travail, notamment par le biais de l'internet, et sont de ce fait plus exposées à l'exploitation.

²⁴ Working group on the legal regulation of the purchase of sexual services. 2004. *Purchasing Sexual Services in Sweden and the Netherlands: Legal Regulations and Experiences*. Ministry of Justice and the Police: Norvège.

Conséquences de la pénalisation des clients

« Dès qu'on a commencé à parler beaucoup de pénaliser les clients (c'est-à-dire vers le mois d'août l'année dernière) il y a eu moins de clients, et pas juste un peu moins. C'est devenu vraiment difficile de travailler. Les clients ont eu peur, peur pour leurs familles. C'était très difficile car je devais 730€ de loyer par mois pour l'appartement où je travaille en plus de l'argent pour le logement où je dors. Comme il y a eu moins de clients les prix ont baissé aussi. De 30 euros c'est passé à 20 euros. Et en plus tu dois accepter le premier client venu car tu ne sais pas quand il y en aura d'autres. Par contre je n'ai pas constaté, dans la rue, plus de clients demandant des rapports sans préservatif. A ce prix là c'est obligatoirement avec préservatif.

C'est pour cette raison que j'ai cherché une autre méthode de travail. J'ai réussi à contacter quelqu'un qui pouvait m'aider à travailler par internet. J'avais besoin que quelqu'un m'aide car je ne parle pas français et je ne sais pas me servir d'un ordinateur. Cette personne m'aide à mettre une annonce, trouver un appartement où je peux travailler, et elle emploie quelqu'un pour répondre au téléphone. Du coup je pars un mois dans un endroit, un mois dans une autre. C'est toujours dans des villes de province. J'essaye de toujours partir avec quelqu'un d'autre. Toute seule c'est trop dangereux, j'ai trop peur. Quand tu travailles de cette manière-là tu as l'impression d'être dans une prison. Tu n'ose pas sortir de l'appartement car tu as peur d'être repérée par les voisins ou la police. En plus c'est toujours des endroits qu'on ne connaît pas. On ne connaît pas les endroits où on peut trouver des préservatifs donc on est obligées de les acheter nous-mêmes.

Sur internet ça arrive assez souvent qu'on soit obligée de pratiquer des fellations sans préservatif. Les tarifs sont plus chers donc on peut plus difficilement refuser les demandes des clients. Certaines personnes acceptent même de faire l'amour sans préservatif, mais moi, jamais. Si je n'utilise pas de préservatif je nettoie d'abord le sexe du client, et après je me lave la bouche et je me brosse les dents. Par rapport à travailler dans la rue, on se sent beaucoup moins libre quand on travaille sur internet. Dans la rue tu choisis toi-même quand tu travailles, tu peux te déplacer librement et il y a les copines autour. Sur internet tu es beaucoup plus isolée. Le seul avantage c'est que tu risques moins d'être arrêtée ou contrôlée par la police que dans la rue. Mais les patrons, eux, ont très peur. Ils encourent beaucoup de risques en nous aidant. C'est pas facile pour eux de gagner de l'argent, parfois les appartements sont fermés par la police et ils perdent du coup un mois de loyer, d'autres personnes ont été arrêtées et envoyées en prison. »

- Mme H, Travailleuse du sexe chinoise

3. LE PROFIL DES FEMMES

3.1 Le parcours migratoire

Contexte de départ : le bouleversement social de la Chine

La transition rapide et récente de la Chine entre économie planifiée et économie de marché a radicalement transformé le paysage social chinois. Alors qu'un nombre historiquement inédit de personnes a été élevé au-dessus du seuil de pauvreté grâce à l'ouverture des marchés, les inégalités se sont radicalement accrues. La privatisation, la restructuration ou la fermeture des entreprises d'Etat ont poussé des millions de personnes vers le chômage, la retraite anticipée, ou des congés prolongés sans solde. Ce sont les personnes âgées et les femmes qui ont été touchées en premier lieu. Bien que certaines personnes bénéficient d'une indemnisation de chômage ou d'une retraite, le montant de celles-ci est tellement faible qu'il ne permet pas de maintenir leur niveau de vie. D'autre part, les personnes licenciées perdent de nombreux avantages sociaux (logement, prise en charge médicale, scolarité gratuite pour les enfants etc.) auxquels il est impossible d'accéder autrement faute de moyens.

Pour les milliers de femmes concernées, dont beaucoup n'ont qu'un faible niveau de formation, il est extrêmement difficile de retrouver un emploi stable. La vaste majorité des femmes licenciées ne retrouve pas d'emploi salarié et doit survivre grâce à des petits boulots, ou en faisant du petit commerce. Le marché de l'emploi est saturé et la concurrence entre les petites entreprises du secteur privé est intense, beaucoup d'entre elles faisant faillite. Par rapport à leur situation avant les réformes, ces femmes ont connu un véritable déclassement social depuis 10 ans.

La situation économique met également sous tension les relations intrafamiliales. Divorcées ou séparées, il leur est d'autant plus difficile de subvenir aux besoins de leur famille, avec des enfants d'âge scolaire à charge, voire des parents âgés et/ou malades à charge. La dégradation de la situation économique provoque également l'accroissement d'autres troubles sociaux : l'alcoolisme, la criminalité, la délinquance, le suicide.

Pour les femmes, dans ce contexte économique et social dégradé, la migration à l'étranger paraît attrayante, et est souvent perçue comme la seule manière possible de maintenir son niveau de vie et de subvenir aux besoins économiques de leur famille. Subvenir aux frais de scolarité ou aux frais de mariage des enfants est le motif d'émigration le plus fréquemment cité par les usagères du bus. D'autres facteurs, tels que la violence conjugale, la maladie d'un proche, la présence de parents ou d'amis à l'étranger peuvent constituer des motivations supplémentaires à la migration.

Contexte d'arrivée en France

La majorité des femmes a fait appel à des intermédiaires qui leur procurent un passeport, un visa, et un billet d'avion à destination de l'Europe. Le voyage coûte entre 8 000 et 12 000 euros payables avant le départ. Cet argent est souvent emprunté à des membres de la famille ou à l'entourage en Chine, à la banque, ou bien à des sociétés de crédit à des taux d'intérêts très élevés.

A leur arrivée, elles sont accueillies soit par des personnes qu'elles connaissent déjà sur place, soit le plus souvent par des intermédiaires qu'elles doivent payer, qui les aident à prendre contact avec un hébergeant et/ou un employeur.

Les femmes rencontrées par le Lotus Bus ne viennent pas des mêmes régions de la Chine que la majorité des personnes chinoises en France. La communauté chinoise « historique » se compose majoritairement de réfugiés politiques venant de l'Asie du Sud-Est ou de migrants économiques venant des provinces côtières du Sud-est de la Chine, notamment de la province de Zhejiang. Moins d'un pour cent des usagères du Lotus Bus viennent de ces foyers d'émigration historiques. La vaste majorité vient de régions de la Chine n'ayant pas de lien migratoire historique avec la France. Elles viennent souvent seules et n'ont pas de lien familial ou amical en France.

Une fois sur place elles s'appuient sur des ressources existant dans la communauté chinoise pour trouver un logement et un emploi. Il existe de nombreuses entreprises ou associations se présentant comme des « écoles

de français », des « bureaux d'avocats », ou des « bureaux d'interprétariat » qui proposent des services payants aux primo-arrivants pour faciliter leurs démarches : domiciliation postale, demande d'asile, obtention de la CMU ou de l'AME. Si ces organismes facilitent l'accès à certains services pour ceux qui en ont les moyens, pour d'autres le montant des prestations limite l'accès à de nombreux services publics qui sont, en principe, gratuits.

L'existence de ces nombreux intermédiaires rend l'autonomisation des migrantes chinoises d'autant plus difficile sur le long terme puisqu'elles se retrouvent dans une situation de dépendance. Que ce soit au sujet des démarches administratives, des droits sociaux, ou de la santé, elles ont rarement accès à des conseils ou à un soutien désintéressé et manquent d'accès à des informations claires. Par ailleurs, « les intermédiaires entretiennent le manque d'information dans ce domaine en vendant leurs services et en diffusant de fausses informations »²⁵. Il n'est pas dans l'intérêt commercial de ces intermédiaires d'expliquer aux migrantes comment entreprendre les démarches de manière autonome. Cette situation de dépendance communautaire constitue un frein important à l'accès effectif aux droits et aux soins.

Le recours à la prostitution

La majorité des migrantes chinoises espèrent trouver un emploi salarié à leur arrivée. Or, il existe un décalage entre leurs espoirs avant de venir en France et la situation de l'accès à l'emploi qu'elles rencontrent en arrivant. L'absence de titre de séjour, les dures réalités du marché de l'emploi clandestin en France et la pression économique qu'elles subissent pour rembourser leurs dettes de passage et entretenir leurs familles en Chine les incitent à considérer la prostitution comme un moyen de réaliser leurs projets initiaux de migration.

Un des rares emplois qui soit accessible aux femmes chinoises sans-papiers est le travail de domestique auprès de familles chinoises déjà installées en France. En dehors des mauvaises conditions de travail et du faible niveau de rémunération, le travail de domestique est souvent vécu comme dévalorisant et humiliant et laisse peu de liberté à la personne pour entrer en contact avec le reste de la société française et sortir de son isolement. Ces emplois sont également très peu stables en termes de volume horaire et de durée, et l'employeur peut mettre un terme au contrat à tout moment. Par ailleurs, de nombreuses femmes ayant travaillé comme nounou se plaignent de salaires impayés ou d'abus physiques, psychologiques ou sexuels par les employeurs.

Beaucoup de femmes rencontrées pour la première fois par l'équipe du Lotus Bus ont travaillé en tant que domestique pendant plusieurs mois voire plusieurs années avant de se prostituer. Si la motivation économique est prépondérante, certaines décrivent la prostitution comme un affranchissement comparé aux situations d'exploitation et d'asservissement qu'elles ont vécues dans le travail de domestique. Dans la prostitution, elles maîtrisent leur propre emploi du temps et n'ont pas à suivre les ordres d'employeurs abusifs. Pour d'autres, le recours à la prostitution n'est qu'une stratégie de survie économique temporaire pendant une période où elles n'ont pas d'autres ressources. Pour certaines, la prostitution est l'activité économique principale, pour d'autres elle n'est qu'une activité parmi d'autres.

Les premières expériences de la prostitution se font souvent sous l'égide ou avec les conseils d'un membre de l'entourage (colocataire, amie etc.) qui se prostitue déjà. Ces « anciennes » fournissent des astuces pour attirer et négocier avec les clients, indiquent les lieux de passe et donnent des conseils de base sur l'utilisation du préservatif. Si cette initiation est importante pour la transmission de certaines consignes de base sur la sécurité et la santé, nous constatons que les femmes rencontrées pour la première fois ont, en général, un très faible niveau de connaissance de la prévention et ont souvent reçu des informations erronées (par exemple sur la conduite à tenir en cas d'exposition au VIH ou en cas d'agression). D'autres femmes commencent à se prostituer seules, sans le soutien d'une « ancienne » ou d'une amie et sont particulièrement vulnérables en cas de problème.

Si le Lotus Bus s'adresse principalement aux femmes se prostituant dans la rue, il existe divers modes d'organisation de la prostitution chinoise. Sous l'effet cumulé de la répression policière et la raréfaction des clients, les modes de prostitution se diversifient de plus en plus. Nous rencontrons un certain nombre de femmes qui travaillent par petites annonces, par téléphone ou dans des « salons de massage ».

²⁵ Cattelain, Chloé et Sébastien Nguyen. 2003. *Les Chinois d'Île-de-France et l'infection à VIH : Savoirs, vulnérabilités, risques et soins*. Arcat ; p. 20.

Nous n'avons constaté que très peu de situations de prostitution forcée. Il existe tout de même un certain nombre de personnes qui profitent de la prostitution des femmes chinoises. Il s'agit avant tout de « proxénètes hôteliers », c'est-à-dire des personnes qui mettent à disposition des lieux pour l'exercice de la prostitution : soit des appartements de passe (« paofang » en chinois) moyennant une part de la somme négociée avec le client, soit des appartements loués à long terme à des femmes se prostituant pour un prix largement au-dessus de celui du marché.

Depuis 2013 nous remarquons également le développement croissant d'intermédiaires qui organisent la prostitution sur internet : mise en ligne d'une annonce, réception des appels et prises de rendez-vous, location et mise à disposition d'un appartement à Paris ou en province. En contrepartie la personne se prostituant verse entre 30% et 50% de ses revenus à l'organisateur. Quand bien même les personnes qui font appel à ces intermédiaires n'y sont pas contraintes par la violence elles s'exposent à l'exploitation et à des pressions. Nous luttons contre l'exploitation des personnes se prostituant en informant les personnes concernées de leurs droits et en proposant un accompagnement aux victimes.

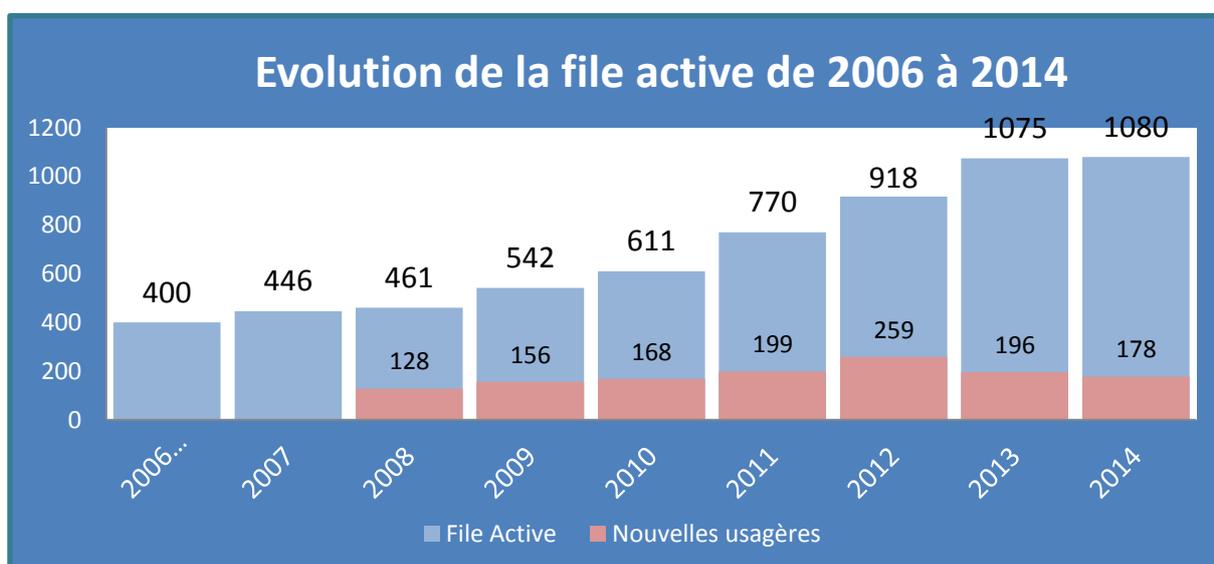
3.2 Profil de la file active

3.2.1 Nombre de personnes

Le Lotus Bus considère une personne comme faisant partie de la « file active » du Bus lorsqu'elle revient au moins 3 fois dans l'année. Sur les 1424 personnes différentes rencontrées dans l'année 2014, 1080 d'entre elles sont revenues au moins à trois reprises. La file active est stable par rapport à l'année 2013 (*file active de 1075 personnes en 2013*).

Il est évidemment difficile de savoir exactement les raisons qui font qu'une personne ne revient pas mais il se peut que la personne ne se prostitue pas ou plus, qu'elle ait déménagé, qu'elle soit rentrée en Chine ou bien qu'elle n'ait pas ou plus besoin des services du Lotus Bus. Il est également difficile d'estimer le nombre total de femmes chinoises se prostituant à Paris. Si le Lotus Bus est bien identifié par les personnes qui se prostituent régulièrement dans la rue dans les lieux où nous intervenons, il est moins bien identifié parmi les personnes qui se prostituent par annonces, par internet, dans les salons de massage ou de manière très occasionnelle.

En 2014 la file active du Lotus Bus s'élève à 1080 personnes



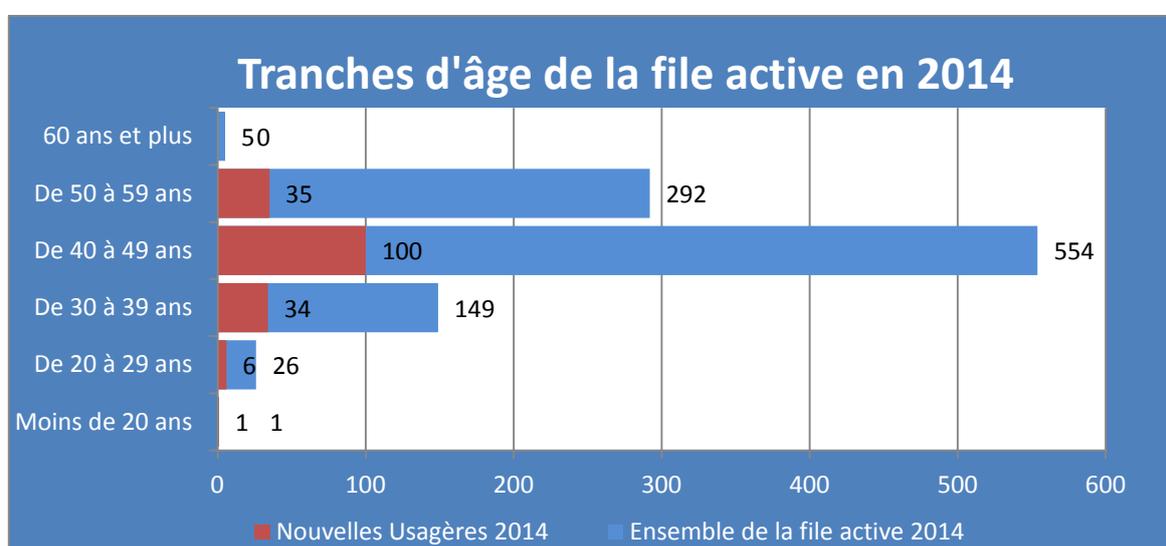
Les nouvelles usagères rencontrées en 2014

En 2014 nous avons rencontré 213 nouvelles usagères, soit 15% de l'ensemble de la file active. Parmi celles-ci seules 178 (83,5%) d'entre elles sont revenues 3 fois ou plus au bus. Nous avons rencontré moins de nouvelles personnes en 2014 qu'en 2013.

Pour la première fois depuis 2006 la file active est stable cette année par rapport à l'année précédente. Nous constatons également une stabilisation, voire une baisse du nombre de nouvelles personnes reçues dans le bus. Il est impossible d'identifier la cause précise de cette baisse, toutefois nous constatons qu'un nombre croissant de femmes chinoises exercent désormais la prostitution par internet et/ou en dehors de la région parisienne. Il est probable que nos modalités d'intervention (interventions nocturnes dans la rue) ne soient pas adaptées à ces personnes.

3.2.2 Âge

L'âge moyen des usagères du Lotus Bus est de 45 ans (min=20 ans, max=70 ans). La majorité des usagères (54,5%) a entre 40 et 49 ans. Nous n'avons pas observé la présence de mineures parmi la population de femmes chinoises se prostituant, et nous n'observons pas de rajeunissement des usagères reçues.



Les nouvelles usagères rencontrées en 2014

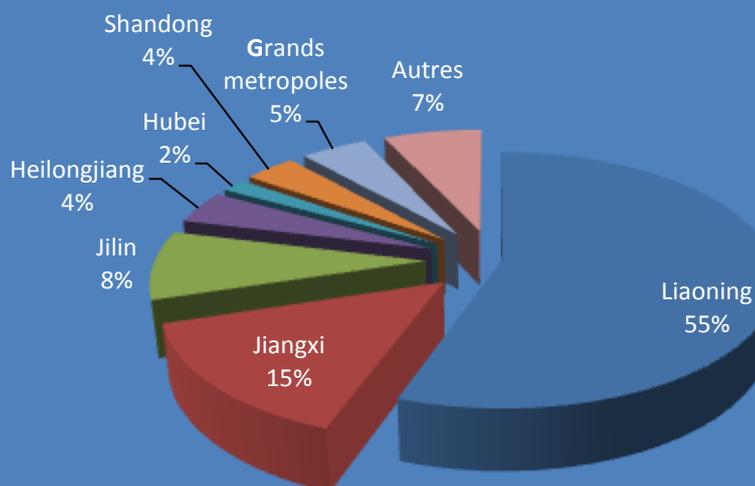
L'âge moyen des personnes nouvellement rencontrées en 2014 est de 43 ans et ne varie pas de façon significative par rapport à l'ensemble de la file active.

3.2.5. Région d'origine

En 2014, 544 usagères, soit 55% de la file active, viennent de la province du Liaoning dans le nord-est de la Chine. Parmi celles-ci, un grand nombre vient de la ville de Shenyang, capitale de la province, et une des villes chinoises les plus lourdement touchées par la restructuration économique et le chômage depuis 10 ans. La deuxième province la plus représentée dans la file active est la province du Jiangxi (dans le sud-est de la Chine) d'où viennent 145 usagères, soit 15% de la file active. Parmi le reste de la file active, nous observons une grande diversité d'origines dont 15 provinces et 4 grandes métropoles (Beijing, Shanghai, Tianjin et Chongqing).

L'origine des personnes rencontrées dans le bus varie selon les sites. Si à Strasbourg St. Denis les personnes originaires du Liaoning sont surreprésentées (elles constituent 60% de la file active sur ce site), sur le site de la Porte de Choisy les femmes originaires du Jiangxi sont plus nombreuses (52% de la file active sur ce site). La répartition géographique des personnes chinoises se prostituant à Paris se dessine, au moins partiellement, selon des critères d'origine géographique.

Lieux d'origine de la file active 2014



Les nouvelles usagères rencontrées en 2014

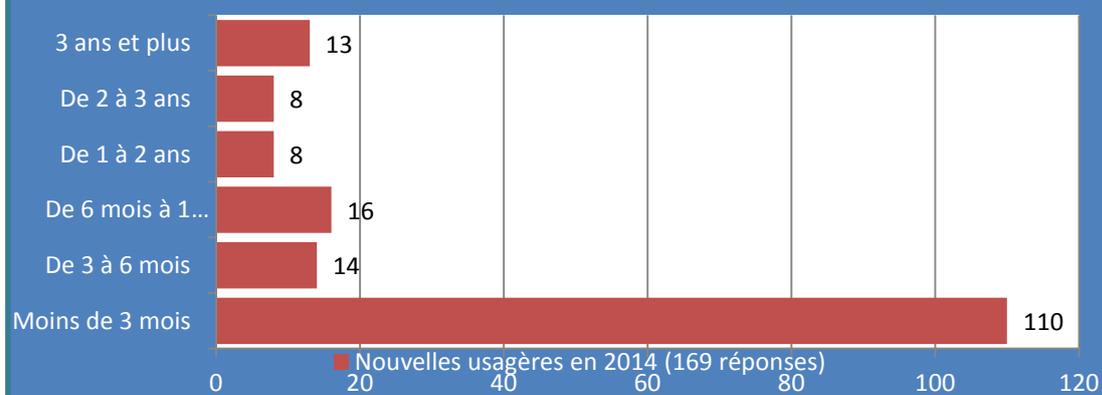
Nous n'observons pas de changement significatif dans les lieux d'origine de la file active en 2014.

3.2.3 Temps de présence en France

Nous demandons systématiquement à chaque personne rencontrée pour la première fois sur le bus la durée de sa présence en France ainsi que le temps écoulé depuis qu'elle exerce une activité de prostitution.

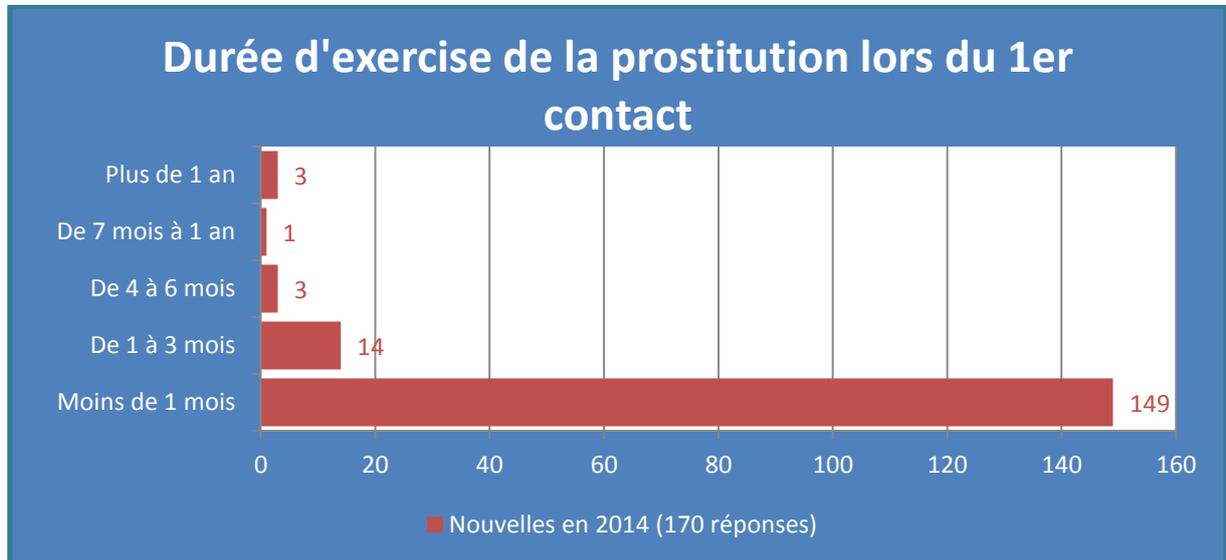
Les personnes de la file active du Lotus Bus sont généralement en France depuis peu de temps. Parmi les personnes venues pour la première fois dans le bus en 2014, 83% d'entre elles sont en France depuis moins d'un an et 65% sont en France depuis moins de trois mois. Le temps médian de présence en France lors du premier contact est d'un mois.

Durée de présence le jour du 1er contact



3.2.4 Durée de l'activité prostitutionnelle

Nous constatons que les personnes rencontrées sur le bus prennent contact avec le Lotus Bus très rapidement après le début de leur activité de prostitution et parfois même en amont. La majorité des personnes venant sur le bus pour la première fois en 2014 (88%) se prostituent depuis moins d'un mois, et très souvent depuis quelques jours seulement.



Dans ce contexte, le premier entretien en présence d'un animateur de prévention sinophone ou d'un professionnel soignant a tout son sens. Du point de vue de la réduction des risques, il est primordial pour ces personnes d'avoir accès à une information claire et objective sur les risques liés à l'activité de prostitution et les moyens de prévention.

4. OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectif général

Contribuer à l'amélioration de l'état de santé global des personnes se prostituant à Paris

Objectif spécifique

Promouvoir l'accès à la santé et aux droits des femmes chinoises se prostituant à Paris.

Objectif opérationnel 1 :

Favoriser des comportements à moindres risques dans les pratiques prostitutionnelles et face aux situations de violence.

Activités :

1. Aller vers les personnes chinoises se prostituant dans leurs lieux de vie et de travail
2. Mettre à disposition des outils de prévention
3. Elaborer et diffuser des supports d'information sur la santé, les droits et les violences en langue chinoise
4. Réaliser des entretiens de prévention
5. Organiser des ateliers de prévention de la violence
6. Organiser des échanges de pratiques et des formations communes avec d'autres équipes de MdM sur la RdR et sur la promotion de la santé

Objectif opérationnel 2 :

Faciliter l'accès des femmes chinoises se prostituant aux services de santé et aux droits.

Activités :

1. Informer et orienter des femmes chinoises se prostituant pour faciliter leur obtention d'une couverture maladie
2. Orienter et / ou accompagner les femmes chinoises se prostituant vers des structures de prise en charge
3. Renforcer les connaissances et les capacités des femmes chinoises se prostituant pour qu'elles soient autonomes dans leurs démarches (processus d'empowerment)
4. Réaliser des séances de dépistage VIH / ISTs hors-les-murs
5. Proposer des séances de dépistage de la tuberculose
6. Promouvoir la santé gynécologique
7. Sensibiliser les professionnels des structures de prise en charge à l'accueil des femmes chinoises se prostituant
8. Sensibiliser et renforcer le réseau de prise en charge des victimes de violence
9. Maintenir une permanence d'accueil et d'orientation en lieu fixe
10. Promouvoir le recours à l'interprétariat dans les structures de prise en charge

Objectif opérationnel 3 :

Plaider pour le respect des droits fondamentaux des femmes chinoises se prostituant à travers des actions de témoignage.

Activités :

1. Identifier des droits fondamentaux sur lesquels MdM et les femmes concernées souhaitent communiquer

2. Identifier et recueillir des témoignages des atteintes aux droits fondamentaux des femmes chinoises se prostituant
3. Réaliser des actions de communication visant à dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux des femmes se prostituant
4. Encourager la prise de parole des femmes chinoises se prostituant ainsi que leur représentation dans les instances politiques locales
5. Identifier les décideurs et acteurs politiques locaux influents et les sensibiliser au plaidoyer de MDM
6. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de plaidoyer national et européen, pour promouvoir la santé et défendre les droits fondamentaux des femmes se prostituant

Objectif opérationnel 4 :

Impliquer la communauté dans le programme

Activités :

1. Organiser des ateliers collectifs de prévention
2. Soutenir des activités et initiatives collectives
3. Recruter et former des animatrices paires issues de la communauté de femmes chinoises se prostituant

5. BILAN DES ACTIVITES EN 2014



Objectif 1 :

Favoriser des comportements à moindres risques dans les pratiques prostitutionnelles et face aux situations de violence.

1. Aller vers les personnes chinoises se prostituant dans leurs lieux de vie et de travail
2. Mettre à disposition des outils de prévention
3. Elaborer et diffuser des supports d'information sur la santé, les droits et les violences en langue chinoise
4. Réaliser des entretiens de prévention
5. Organiser des ateliers de prévention de la violence
6. Organiser des échanges de pratiques et des formations communes avec d'autres équipes de MdM sur la RdR et sur la promotion de la santé

Activité 1.1 : Aller vers les personnes chinoises se prostituant dans leurs lieux de vie et de travail

Dès la création du programme, il a paru nécessaire de s'inscrire dans une démarche proactive pour aller au devant de cette population marginalisée en se rendant directement sur leurs lieux de travail et de vie.

Notre présence hebdomadaire sur le terrain nous permet d'entrer en contact avec les personnes qui ne viennent pas forcément dans les locaux de structures associatives, et ainsi créer au fur et à mesure un lien de confiance.

Ce travail de proximité s'effectue à bord d'un camion aménagé avec 2 espaces différents pour l'accueil des personnes :

- ➔ Le premier espace est équipé d'un comptoir d'accueil. L'équipe distribue du matériel et des brochures de prévention, délivre des messages de prévention, écoute, renseigne et/ou oriente les femmes et effectue des démonstrations concernant l'utilisation du matériel de prévention (les femmes sont incitées à réaliser elles-mêmes ces démonstrations le plus souvent possible).
- ➔ Un deuxième espace, à l'arrière du camion permet d'effectuer, en toute confidentialité, des entretiens médicaux, socio-juridiques, de prévention et des enquêtes.

En octobre 2014 nous avons initié, en partenariat avec l'association ARCAT, une intervention en lieu fixe dans les locaux de l'association situés à la Fourche (Paris 17^{ème}).

Nouvelle intervention à la Fourche

Depuis plusieurs années nous constatons la présence de personnes chinoises se prostituant dans le 17^{ème} arrondissement entre Place de Clichy et la Fourche. En 2010 nous sommes allés au contact de ces personnes qui, à l'époque, étaient toutes déjà en contact avec le Lotus Bus.

En juin 2014 l'association ARCAT qui dispose d'un local à proximité de ce lieu nous a signalé une augmentation du nombre de personnes sur ce site. Ainsi, le 28 juillet 2014, l'animatrice de prévention du Lotus Bus et la médiatrice sinophone de l'association ARCAT ont effectué une maraude pour aller à la rencontre de ces femmes afin de mieux connaître leur situation et leurs besoins éventuels. Le contact a été pris avec 15 femmes qui travaillaient sur ce site et la médiatrice a invité les femmes à se rendre au local d'ARCAT si elles avaient besoin d'outils de prévention. L'offre de matériel de prévention devait correspondre à un fort besoin puisque, au cours du mois d'août, ARCAT a reçu 200 visites de femmes chinoises.

Ainsi, au mois d'octobre nous avons décidé de mettre en place, de manière expérimentale, une intervention hebdomadaire dans le local d'ARCAT à la Fourche. Les services proposés dans ce local sont identiques aux services proposés dans le bus : outils de prévention, conseils, entretiens de prévention, orientations.



Flyer d'information: Nouvelle intervention à la place de Clichy

Nombre d'interventions

En 2014 nous avons réalisé 207 interventions, soit 199 interventions dans notre unité mobile et 8 interventions dans un local à la Fourche.

Dans l'année 8 interventions ont été annulées : 6 interventions n'ont pu avoir lieu suite à des pannes du véhicule et 2 interventions ont été annulées en raison de l'indisponibilité de l'équipe (*le 24 et le 31 décembre*).

Fréquentation

Sur l'année 2014, le nombre total de contacts avec des femmes chinoises se prostituant a été de **20 322** soit **un nombre stable** par rapport à l'année 2013 (20 509 contacts)

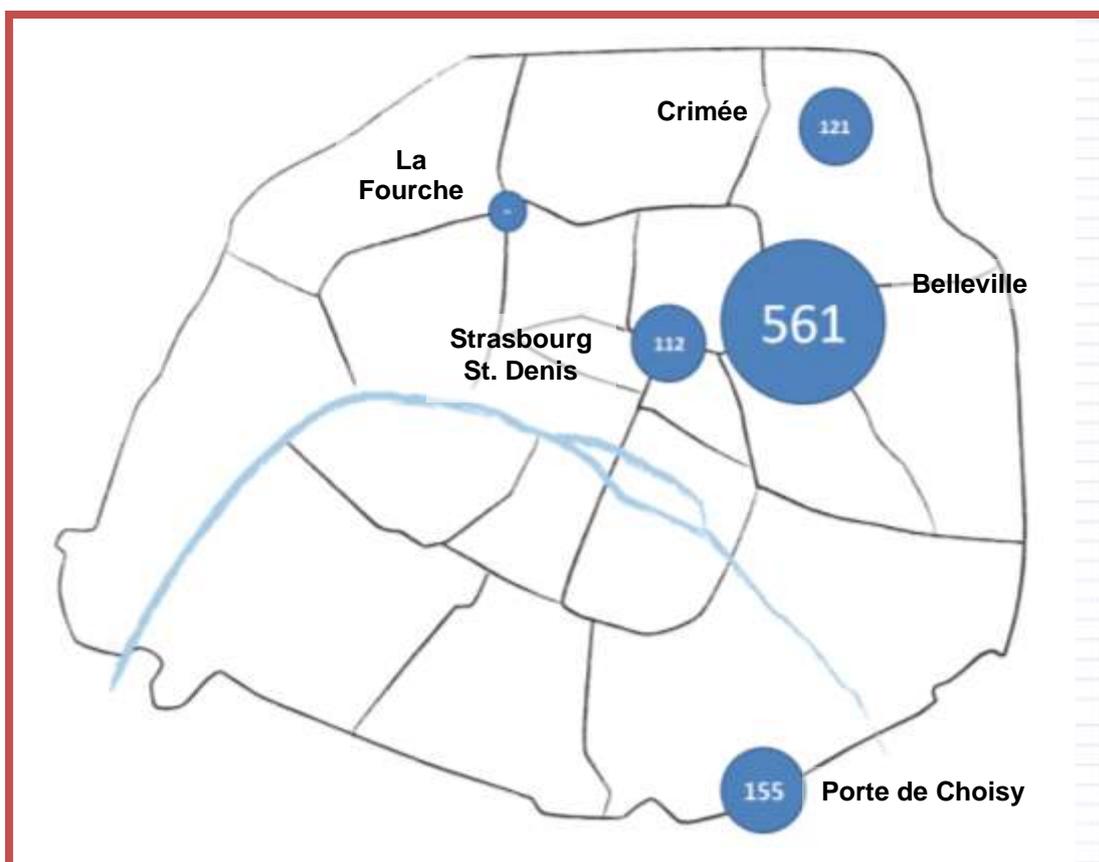
La moyenne mensuelle des contacts sur l'unité mobile en 2014 est de 1693 contacts. Lors de chaque intervention nous rencontrons en moyenne 98 personnes.

Le site qui est de loin le plus fréquenté est celui de Belleville (12167 contacts soit 60% de l'ensemble des contacts dans l'année). En 2014 nous constatons une légère hausse de la fréquentation sur le site de Belleville (+ 4%) et une fréquentation en baisse sur les autres sites.

Site	Nb de contacts 2013	Nb de contacts 2014	Différence
Belleville	11682	12 167	↑+4%
Porte de Choisy	3266	2 920	↓-10%
Crimée	2946	2 648	↓-10%
Strasbourg St Denis	2863	2 355	↓-18%
La Fourche	0	232*	n/a

*Intervention démarrée en octobre 2014

Lieux d'intervention du Lotus Bus en 2014
Strasbourg Saint Denis - lundi soir 20h00-22h00
Porte de Choisy - mardi soir 20h00-22h00
Crimée - mercredi soir 20h00-22h00
La Fourche – vendredi après-midi 14h00 – 17h00
Belleville – vendredi soir 20h00 - 23h00



Taille de la file active par site d'intervention en 2014

Les contacts hors file-active :

Si notre programme s'adresse en particulier aux personnes chinoises se prostituant nous accueillons également d'autres populations dans le bus. En 2014 nous constatons une hausse importante du nombre de personnes non-chinoises reçues dans le bus. Ainsi, nous avons eu 3318 contacts avec des personnes se prostituant non-chinoises en 2014, comparé à 2463 l'année précédente, soit une hausse de 35%. La grande majorité de ces contacts (3121 soit 94% du total) ont eu lieu sur le site de Strasbourg St Denis. Il s'agit pour la plupart de femmes migrantes venant de l'Afrique anglophone (Nigéria, Ghana, Sierra Léone). Sur le site de Strasbourg St Denis nous accueillons désormais un nombre plus important de femmes non-chinoises que de femmes chinoises.

Les équipes lors des tournées

L'activité mobile repose sur l'engagement bénévole d'une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, d'infirmières, de personnes parlant chinois, de chauffeurs et d'animateurs. Sur chaque tournée il y a un minimum de 2 personnes parlant chinois ainsi qu'un professionnel médical. En plus des bénévoles, les salariés participent également aux tournées à raison d'une tournée par semaine. Si l'ensemble de l'équipe est en principe formée à la réduction des risques, la présence d'un professionnel de santé sert à renforcer l'équipe et permet aussi de répondre aux interrogations médicales des bénéficiaires et à les orienter vers des services de prise en charge appropriés. C'est pourquoi nous tenons particulièrement à la présence d'un médecin ou d'une infirmière lors de chaque tournée.

L'accueil et l'orientation des personnes non-chinoises

Le Lotus Bus a été créé pour répondre aux besoins spécifiques des femmes chinoises se prostituant. Depuis sa création le projet s'est entouré des compétences (notamment linguistiques) nécessaires pour travailler auprès de cette communauté.

Cependant, sur les sites où nous intervenons, d'autres populations de personnes se prostituant viennent également solliciter nos services. Ces personnes peuvent rencontrer les mêmes difficultés que les femmes chinoises.

Lors de nos interventions mobiles l'accueil est inconditionnel. Toute personne se prostituant peut ainsi bénéficier d'un accueil, de conseils, de matériel de prévention et d'une orientation en fonction de ses demandes. Par contre, si la personne nécessite un accompagnement, un soutien social ou un suivi particulier, nous orientons les personnes non-chinoises vers des associations partenaires qui seront en mesure de répondre à leurs demandes. Nous avons également alerté les associations partenaires sur l'augmentation du nombre de personnes non-chinoises rencontrées sur nos interventions.

Activité 1.2 : Mettre à disposition des outils de prévention

La mise à disposition d'outils de prévention appropriés et en quantité suffisante est un élément essentiel de notre programme. Si cela répond à une forte demande de la population cible, et répond à un besoin crucial d'accès à des outils de qualité, l'outil de prévention est aussi, et avant tout, un support de discussion qui nous permet d'aborder la santé sexuelle, les pratiques prostitutionnelles, la santé gynécologique et la violence avec les femmes qui viennent dans le bus.

Outils distribués en 2014

Nombre de préservatifs masculins distribués : **573 355**

Nombre de carrés de latex distribués : *environ 2500*

Nombre de préservatifs féminins distribués : *environ 2000*

Nombre de gels lubrifiants distribués : **23640**

Activité 1.3 : Elaborer et diffuser des supports d'information sur la santé, les droits et les violences en langue chinoise

Nous mettons à disposition de nombreux outils d'information, notamment les diverses brochures élaborées en chinois par ARCAT sur la contraception, le VIH, les hépatites, la tuberculose, les problèmes gynécologiques, ainsi que des brochures sur les droits.

Nous distribuons également des brochures élaborées par la mission elle-même qui contiennent des informations spécifiques aux personnes se prostituant sur la prévention, la sécurité, les droits sociaux ainsi que de nombreuses adresses de structures de soins ou de prévention.

En 2014 nous avons mis à jour et réimprimé en 500 exemplaires quatre brochures d'information en chinois :



Brochures d'information du Lotus Bus : 1) La Sécurité 2) La Prévention des ISTs
3) La Santé Gynécologique 4) Les Droits Sociaux.

Activité 1.4 : Réaliser des entretiens de prévention

En 2014 nous avons réalisé un total de **464 entretiens de prévention** dans l'unité mobile. Ces entretiens peuvent être collectifs et avoir lieu au comptoir, ou bien ils peuvent être individuels et se déroulent alors dans un espace confidentiel à l'arrière du camion. C'est le cas notamment des premiers entretiens que nous menons avec chaque personne venant dans le bus pour la première fois.

Les thèmes suivants ont été abordés lors de ces entretiens :

Thématique abordée	Nombre d'entretiens	% des entretiens abordant ce thème*
Démonstration préservatif masculin	271	58,4%
Démonstration préservatif féminin	210	45,3%
Le VIH/Sida	189	40,7%
Traitement post exposition	179	38,6%
Démonstration digue/carré de latex	165	35,6%
Hépatites	127	27,4%
Dépistage	121	26,1%
Santé gynécologique	114	24,6%
Sécurité/violence	69	14,9%
Hygiène intime	68	14,7%
Contraception, grossesse, IVG	52	11,2%
Vaccination	42	9,1%
Autre	25	5,4%
Tuberculose	13	2,8%
Autres IST	5	1,1%

*Le total dépasse 100% dans la mesure où un entretien peut aborder plusieurs thèmes

Premiers entretiens

Chaque personne qui vient pour la première fois dans le bus est reçue systématiquement en entretien individuel avec un animateur sinophone parfois accompagné d'un médecin. Cet entretien a pour but de présenter notre structure et d'expliquer notre fonctionnement, faire l'état des connaissances de la personne sur les risques sexuels et la prévention, et présenter les outils de prévention que nous distribuons. Cet entretien dure 10 à 30 minutes. Parmi les 464 entretiens de prévention réalisés dans le bus, 213 étaient des premiers entretiens.

Activité 1.5 : Organiser des activités de prévention des violences

Nous constatons que les bénéficiaires du Lotus Bus mettent en place diverses stratégies pour éviter et amoindrir les risques de violences. Notre travail de prévention vise alors à encourager le partage et la circulation de ces connaissances, améliorer l'identification des situations à risque et renforcer les capacités des bénéficiaires à prévenir et à diffuser les situations de violence potentielle. Nos activités en 2014 :

Des entretiens individuels sur la prévention de la violence

De la même manière que nous menons des entretiens individuels sur la prévention des risques sexuels, nous menons aussi des entretiens sur la prévention de la violence.

180 entretiens individuels sur la sécurité et la prévention de la violence ont eu lieu lors des tournées

Promotion du partage et de la circulation d'informations

Nous recueillons des informations sur les agresseurs potentiels à partir des témoignages dans le bus et nous encourageons le partage entre les bénéficiaires des informations sur les « mauvais clients » agressifs ou dangereux. Ces informations permettent aux femmes d'identifier les agresseurs potentiels et de les éviter.

Elaboration et diffusion d'une brochure sur la prévention des violences

Lors de la mise à jour de notre brochure de prévention en chinois (*voir plus-haut*) nous avons décidé de rédiger une brochure consacrée spécifiquement à la prévention des violences dans le cadre de la prostitution. En 2014 environ **190 exemplaires** de cette brochure ont été distribués.

Activité 1.6 : Organiser des échanges de pratiques et des formations communes avec d'autres équipes de Médecins du monde sur la réduction des risques et sur la promotion de la santé

Les bénévoles de l'équipe du Lotus Bus viennent d'horizons divers et n'ont pas forcément d'expérience antérieure du travail socio-médical, de la prévention ou de la réduction des risques. Dans le cadre de leur bénévolat, ils sont amenés à travailler avec des personnes parfois en difficulté et dans une situation de grande précarité. Il est alors nécessaire de fournir à l'équipe des formations spécifiques pour renforcer leurs compétences, leur donner une assurance dans leur travail sur le bus et avec les bénéficiaires. Les formations visent également à faire partager par l'ensemble de l'équipe les valeurs de l'association.

1.6.1 Formations internes au Lotus Bus

Chaque nouveau bénévole bénéficie de trois séances de formation au cours des trois premiers mois de son bénévolat. Ces formations portent sur 1) L'accueil et le cadre du bénévolat 2) L'orientation médicale, sociale et juridique et 3) Les ISTs et la Réduction des Risques.

En 2014, sept séances de formation ont été organisées en interne à destination des nouveaux bénévoles de l'équipe du Lotus Bus. 30 personnes ont assisté à ces formations.

En dehors de formations pour les nouveaux bénévoles nous avons organisé quatre séances de formation ouvertes à l'ensemble de l'équipe : trois séances de formation sur les techniques d'entretien animées par une psychologue et une séance de formation sur la prostitution et le droit animée par une juriste. 36 personnes ont assisté à ces formations

Les formations internes à l'équipe en 2014

Contenu de la formation	Date	Durée	Nb de participants
Accueil et cadre du travail bénévole	20/2/2014	2h	6
Orientation Médicale, sociale et Juridique	27/03/2014	2h	8
IST et RDR	17/04/2014	2h	3
Accueil et cadre du travail bénévole	22/05/2014	2h	2
Formation Techniques d'Entretien	07/06/2014	8h	7
Orientation Médicale, sociale et Juridique	19/06/2014	2h	4
Formation Techniques d'Entretien	25/10/2014	8h	9
Accueil et cadre du travail bénévole	30/10/2014	2h	4
Orientation Médicale, sociale et Juridique	20/11/2014	2h	3
Formation Droits et Prostitution	27/11/2014	2h	11
Formation Techniques d'Entretien	13/12/2014	8h	9
TOTAL :		40h	66

1.6.2 Formations internes MDM

Formation d'intégration à Médecins du Monde

Chaque mois, la délégation Ile-de-France propose une séance d'information pour les nouveaux bénévoles franciliens. Cette formation vise à familiariser les bénévoles avec l'historique de l'association, ses valeurs, son mode de fonctionnement et ses activités en France et à l'international. Elle est proposée à tous les nouveaux bénévoles du Lotus Bus.

Formations thématiques organisées par la délégation IdF de Médecins du Monde

Un cycle de formations thématiques (promotion de la santé, déterminants socio-culturels, réduction des risques...) est organisé par la délégation régionale de Médecins du Monde. Ces formations sont ouvertes à l'ensemble des bénévoles du Lotus Bus.

1.6.3 Formations externes

Formation à l'utilisation des tests de diagnostic VIH rapides

Cette formation, organisée en partenariat avec le CRIPS, vise à former les participants à l'utilisation des tests rapides d'orientation et de dépistage du VIH (TRODs). **Une salariée et cinq bénévoles ont participé à cette formation en 2013.**



Objectif 2 :

Faciliter l'accès des femmes chinoises se prostituant aux services de santé et aux droits.

Activités :

1. Informer et orienter des femmes chinoises se prostituant pour faciliter leur obtention d'une couverture maladie
2. Orienter et / ou accompagner les femmes chinoises se prostituant vers des structures de prise en charge
3. Renforcer les connaissances et les capacités des femmes chinoises se prostituant pour qu'elles soient autonomes dans leurs démarches (processus d'*empowerment*)
4. Réaliser des séances de dépistage VIH / IST hors-les-murs
5. Proposer des séances de dépistage de la tuberculose
6. Promouvoir la santé gynécologique
7. Sensibiliser les professionnels des structures de prise en charge à l'accueil des femmes chinoises se prostituant
8. Sensibiliser et renforcer le réseau de prise en charge des victimes de violence
9. Maintenir une permanence d'accueil et d'orientation en lieu fixe
10. Promouvoir le recours à l'interprétariat dans les structures de prise en charge

Activité 2.1 Informer et orienter des femmes chinoises se prostituant pour faciliter leur obtention d'une couverture maladie

Promouvoir l'ouverture des droits sociaux est crucial pour faciliter l'accès aux soins. C'est pourquoi nous avons décidé de faire de l'obtention d'une couverture maladie un des objectifs de notre programme. Notre travail consiste à lever les obstacles en informant les femmes rencontrées sur leurs droits, expliquer les démarches, les orienter vers les services compétents et, lorsque c'est nécessaire, proposer un accompagnement.

Lors d'une enquête réalisée auprès des femmes rencontrées dans le bus en 2007-2008, un tiers a déclaré avoir renoncé aux soins au cours des douze derniers mois. Lors d'une enquête réalisée en 2014 auprès de 101 femmes, un tiers déclarait n'avoir aucune couverture maladie. **L'absence de couverture maladie est la première raison citée pour expliquer le renoncement aux soins²⁶.**

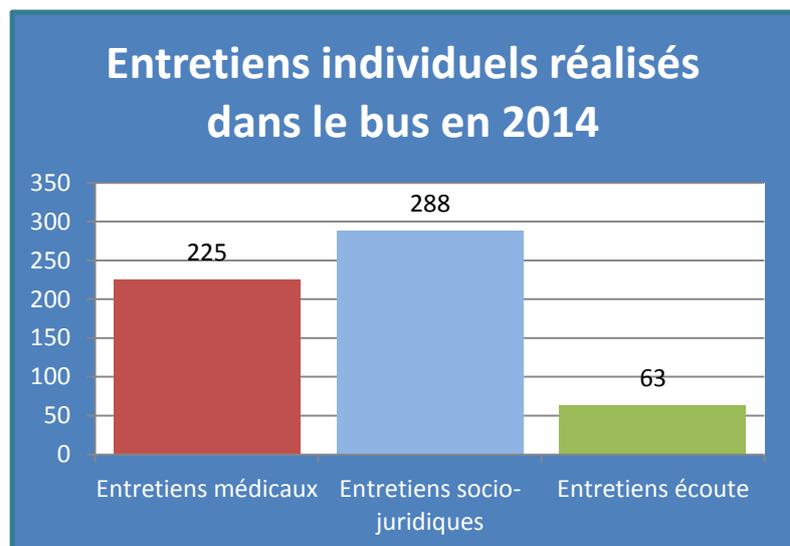
Un des premiers obstacles pour bénéficier de la couverture maladie est la nécessité d'avoir une adresse postale. Une grande partie des bénéficiaires du Lotus Bus vit dans des logements partagés à plusieurs et les propriétaires ou locataires en titre sont rarement d'accord pour que les femmes y reçoivent du courrier. Par ailleurs ces logements sont instables et les personnes changent fréquemment de lieu. Depuis plusieurs années nous travaillons avec l'association Les Amis du Bus des Femmes, qui propose des domiciliations gratuites aux personnes se prostituant. Les animateurs dans le bus remettent un courrier d'orientation vers les Amis du Bus des Femmes et expliquent les documents et pièces justificatives nécessaires pour l'obtention d'une couverture maladie.

- ➔ Dans le bus, **148 entretiens** (soit 51% des entretiens socio-juridiques réalisés dans le bus) ont été menés concernant l'obtention d'une couverture maladie, 39 orientations vers la CPAM ont été réalisées.
- ➔ Au local, **152 entretiens** ont été menés concernant l'obtention d'une couverture maladie.
- ➔ **98 personnes** ont été physiquement accompagnées à la permanence de la CPAM dans les locaux de Médecins du Monde pour faciliter leur obtention d'une couverture maladie.

Activité 2.2 Orienter et accompagner les femmes chinoises se prostituant vers des structures de prise en charge

2.2.1 Consultations dans le bus

A la demande des usagères du bus, elles peuvent être reçues en consultation individuelle par le médecin ou un des animateurs sinophones de l'équipe. En 2014, **576 consultations individuelles ont ainsi eu lieu dans le bus** (soit une augmentation de 30% par rapport à l'année précédente). La moitié de ces consultations (50%) concerne des questions d'ordre social ou juridique. Plus de 39% concerne des questions médicales. Enfin, dans 11% des cas, ces entretiens répondent à un besoin d'écoute.



²⁶ Médecins du Monde. 2009. *Lotus Bus : Enquête auprès des femmes chinoises se prostituant*. Dossier de presse

Les entretiens médicaux

Lorsqu'un médecin ou une infirmière est présent dans le bus ils peuvent être amenés à recevoir des bénéficiaires en entretien individuel pour parler d'un problème spécifique de santé. Ces entretiens se déroulent en général en binôme avec un sinophone qui peut servir d'interprète. Bien qu'aucun soin n'est prodigué dans le bus, lors de ces entretiens le médecin peut faire le point sur l'état de santé de la personne, répondre à ses questions et l'orienter vers le service approprié.

En 2014, 225 entretiens médicaux ont eu lieu dans le bus. Les thématiques le plus souvent abordées dans ces entretiens est la santé gynécologique et le dépistage des ISTs.

Les entretiens-écoute

Parfois, des usagères sollicitent des animateurs sinophones dans le bus pour évoquer une situation difficile qu'elles vivent, ou pour décrire un événement marquant. Lors de ces entretiens elles peuvent aborder aussi bien des situations concernant leur famille en Chine que leur situation en France. Ces entretiens ne mènent en général pas à une orientation ou une prise en charge particulière mais répondent à un besoin d'écoute et de soutien.

En 2014, 63 entretiens d'écoute se sont déroulés dans le bus.

Les entretiens socio-juridiques

Ces entretiens concernent des questions d'ordre social (logement, couverture maladie, alphabétisation) ou bien juridique (agression, problème administratif, arrestation etc.). Soit l'animateur peut répondre aux questions de la personne, soit une orientation est proposée vers un lieu approprié.

En 2014, 288 entretiens socio-juridiques ont eu lieu dans le bus. Les thématiques suivantes ont été abordées lors de ces entretiens socio-juridiques :

Thématique abordée	Nb d'entretiens abordant ce thème	% des entretiens abordant ce thème*
Couverture Maladie	148	51%
Sécurité/Violence	69	24%
Alphabétisation	58	20%
Autre	46	16%
Aide administrative diverse	38	13%
Arrestation raccolage	20	7%
Abus policier	19	7%
Domiciliation	17	6%
Vol/Racket	13	5%
Problème de titre de séjour	13	5%
Proxénétisme	5	2%
Viol/Aggression sexuelle	5	2%

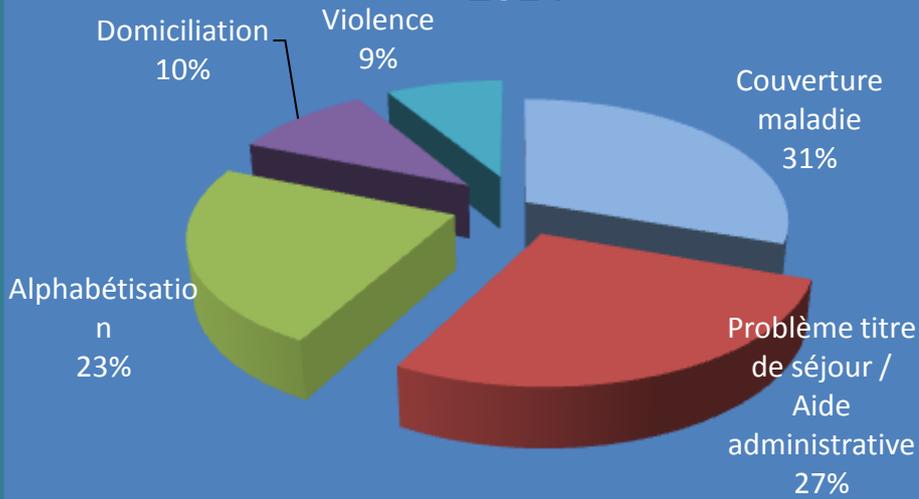
**Le total dépasse 100% dans la mesure où un entretien peut aborder plusieurs thèmes*

2.2.2 Orientations

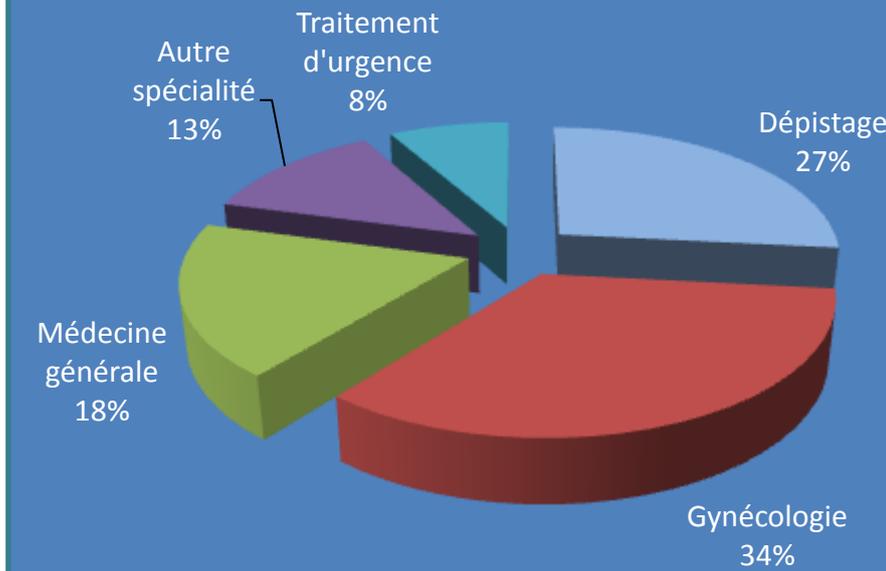
Beaucoup d'entretiens individuels dans le bus donnent lieu à des orientations vers d'autres structures de prise en charge. Au total nous avons fait 268 orientations depuis le bus vers d'autres structures dont 143 orientations médicales et 125 orientations socio-juridiques. Les orientations se font par le biais de plans en chinois et, le cas échéant, d'une lettre d'orientation. Certains de nos partenaires réservent des plages horaires spécifiquement pour les personnes orientées depuis le Lotus Bus. Les tableaux ci-dessous résument le type et le nombre des différentes orientations.

En 2014 il y a eu **143 orientations médicales** et **125 orientations socio-juridiques** depuis le bus

Motifs des orientations socio-juridiques 2014



Motifs des orientations médicales 2014



2.2.3 Accompagnements

L'accompagnement physique des bénéficiaires dans leurs démarches médicales, juridiques et sociales est une des activités centrales de l'action du Lotus Bus. L'accompagnement vise à promouvoir l'accès à la santé et aux droits et à favoriser l'autonomie des femmes accompagnées pour qu'elles soient en mesure d'exercer leurs droits et d'être actrices de leur santé.

Chaque demande d'accompagnement fait l'objet d'une évaluation au préalable de la part de l'équipe sur l'unité mobile ou au bureau. En fonction de l'urgence de la situation, de l'enjeu de la démarche pour la santé ou pour l'accès aux droits de la personne, et en fonction des lieux possibles d'orientation et des capacités de la personne à s'y rendre seule, nous décidons s'il est nécessaire de proposer un accompagnement ou si une simple lettre d'orientation peut suffire.

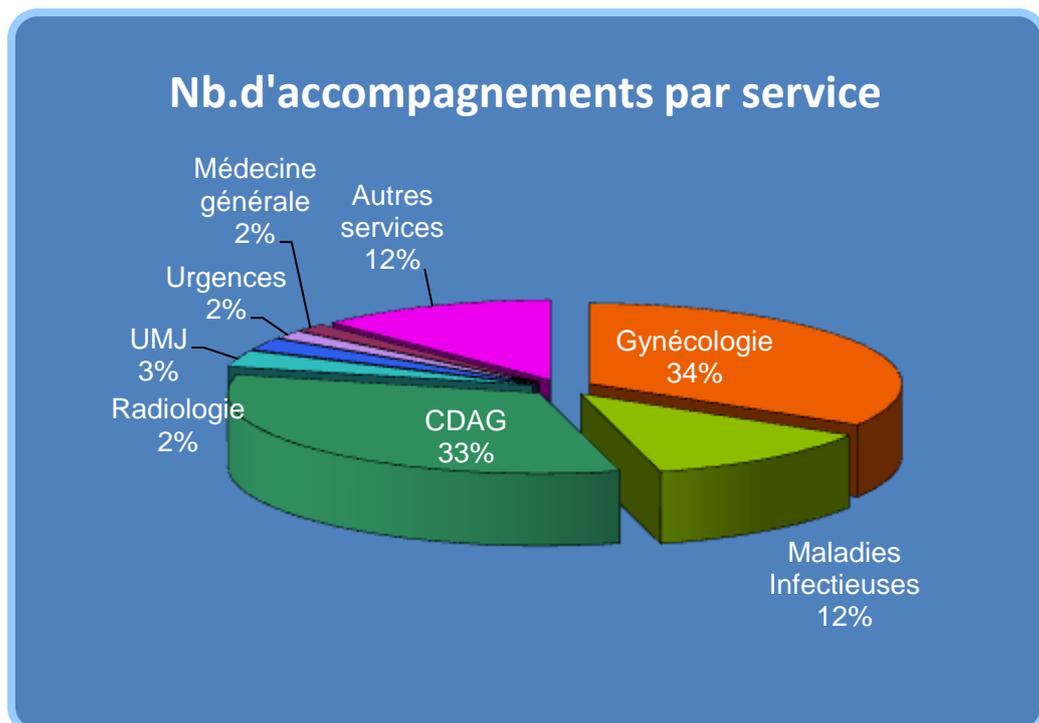
Au total **17 accompagnateurs** (dont 3 salariés et 14 bénévoles) ont effectué des accompagnements au cours de l'année. Les accompagnements sont coordonnés et suivis par la travailleuse sociale salariée.

Le nombre d'accompagnements a encore connu une forte augmentation cette année. **Au cours de l'année 2014, nous avons effectué 380 accompagnements**, soit une augmentation de 29% par rapport au nombre d'accompagnement réalisés l'année précédente (295 accompagnements en 2013).

Au total, **200 personnes différentes** ont bénéficié d'un accompagnement au cours de l'année. La majorité des personnes est accompagnée une seule fois au cours de l'année pour un soutien ponctuel. En effet, dans la majorité des cas, un seul accompagnement suffit pour mettre la personne en contact avec un service, lui expliquer le fonctionnement et les démarches à suivre. Dans ce cas, l'accompagnement contribue réellement à l'autonomisation des bénéficiaires et leur permet de se prendre en charge elles-mêmes.

Accompagnements médicaux

En 2014, **122 accompagnements** (soit 32% de l'ensemble des accompagnements) ont été réalisés dans des structures de prise en charge médicale. Ce chiffre est relativement stable en comparaison à celui de 2012 (123 accompagnements). Globalement les services où nous accompagnons les usagères du bus correspondent aux priorités d'action identifiées par la mission : santé et prévention gynécologique, dépistage et traitement des maladies infectieuses...



En 2014 les équipes ont réalisé 2 accompagnements en urgence suites à des accidents d'exposition au VIH/SIDA et 3 accompagnements aux urgences médico-judiciaire suite à des violences.

Structures concernées par les accompagnements médicaux

Lieu	Nb.	%
APHP Saint Louis	52	42,6%
CMS Belleville	34	27,9%
APHP Lariboisière	10	8,2%
CASO Médecins du Monde	5	4,1%
APHP Hôtel Dieu	5	4,1%
Centre de Planning Cavé	3	2,5%
APHP Fernand Widal	2	1,6%
Autres Lieux	11	9,0%

Plus d'un tiers (42,6%) des accompagnements médicaux de 2014 ont été effectués en direction des services de l'hôpital St-Louis. Ce chiffre s'explique, d'une part, du fait que nous ayons établi un partenariat avec certains services (service de gynécologie, service des maladies infectieuses, urgences), et d'autre part cet hôpital, en raison de son emplacement géographique, est accessible pour les nombreuses bénéficiaires qui vivent à proximité. Notre partenariat avec le CMS de Belleville pour le dépistage de la tuberculose et des maladies infectieuses explique le nombre important (27.9%) des accompagnements réalisés dans cette structure.

Parmi les « autres lieux » figurent d'autres hôpitaux de l'APHP et des centres de santé.

Accompagnements socio-juridiques

En 2014, 258 **accompagnements** ont été réalisés par l'équipe dans des structures de prise en charge non-médicale, pour des raisons sociales, juridiques ou administratives (*ce chiffre constitue une augmentation de 50% par rapport à 2013, où 172 accompagnements ont été réalisés*).

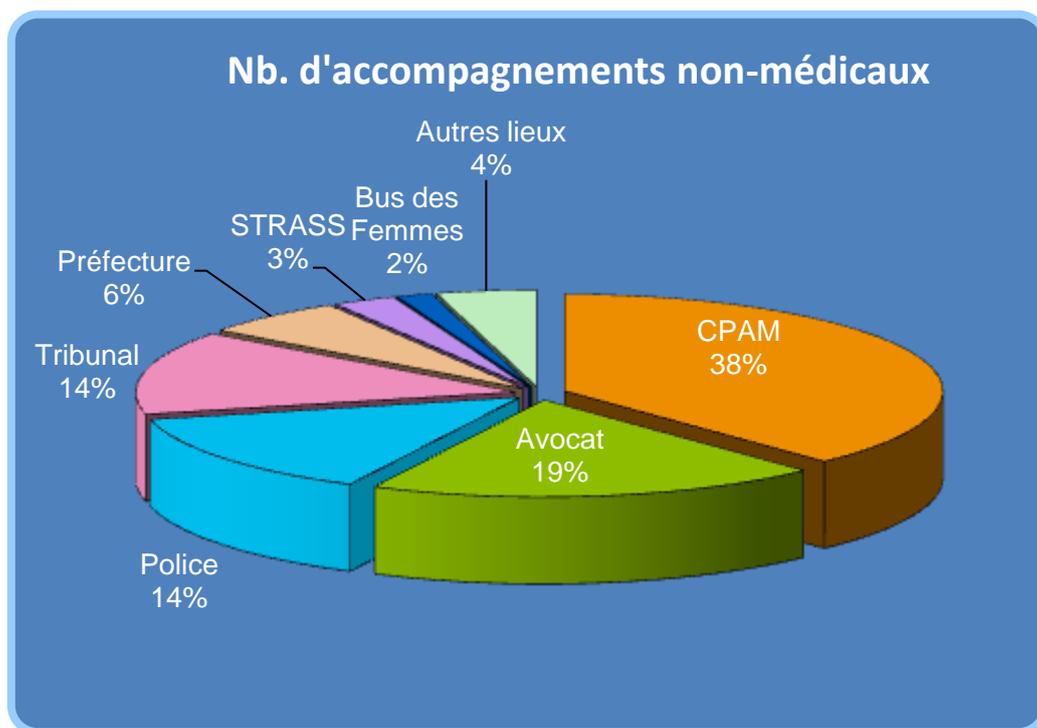
Lieu	Nb.	%
CPAM	98	38,0%
Avocat	50	19,4%
Police	36	14,0%
Tribunal	36	14,0%
Préfecture	16	6,2%
STRASS	7	2,7%
Bus des Femmes	4	1,6%
Autres lieux	11	4,3%

L'augmentation du nombre des accompagnements socio-juridique s'explique par la mise en place d'une permanence d'aide à l'ouverture des droits à la CPAM pour les usagères du programme en partenariat avec le CASO (Centre d'accueil, de soins et d'orientation de Médecins du Monde). 98 accompagnements, soit 38% des accompagnements socio-juridiques, ont été réalisés dans le cadre de ce partenariat.

Un pourcentage important des accompagnements socio-juridiques concernent les personnes victimes de violence engagées dans des poursuites judiciaires (police, tribunal, avocat). En 2014, 122 accompagnements socio-juridiques (*soit 47,2% de l'ensemble*), concernent les démarches juridiques des victimes de violence. En ce qui concerne les accompagnements des victimes de violence nous travaillons également régulièrement avec deux autres associations : le STRASS, qui dispose de deux juristes salariés et propose une permanence juridique

tous les jeudis, et le Bus des Femmes qui a un salarié dédié à l'accompagnement des personnes victimes de la traite ou du proxénétisme.

Les accompagnements réalisés dans la catégorie « Autres lieux » concernent principalement des accompagnements d'ordre social auprès des services d'assistance sociale des hôpitaux, les points d'accès aux droits, ou des mairies d'arrondissement.



Activité 2.3 : Renforcer les connaissances et les capacités des femmes chinoises se prostituant pour qu'elles soient autonomes dans leurs démarches

Tout notre travail auprès des femmes chinoises se prostituant s'inscrit dans une logique d'autonomisation de la personne par le renforcement de ses connaissances et de ses capacités individuelles. Nous estimons que plus les personnes sont autonomes, plus elles sont en mesure de maîtriser leur situation et leur santé, plus elles sont en mesure de choisir et de se protéger.

Ce processus d'autonomisation passe par l'information (distribution de flyers, entretiens, ateliers collectifs), l'orientation, l'accompagnement et, enfin, par la participation des femmes aux activités du Lotus Bus.

La barrière linguistique étant un des principaux freins à l'autonomie, nous encourageons également les femmes rencontrées à suivre des cours d'alphabétisation. Depuis 2012 nous avons un partenariat avec l'association Aux Captifs la Libération qui propose des sessions de formation de langue française de trois mois à destination des femmes chinoises se prostituant. Ces cours sont réservés aux femmes rencontrées dans le cadre du Lotus Bus. En 2014, grâce à ce partenariat, **46 personnes ont pu être orientées vers ces sessions de formation**, dont une trentaine qui ont effectivement suivi les cours proposés.

A partir de l'été 2014 nous avons également accueilli Fernand Hui Bon Hua, ancien bénévole du Lotus Bus et professeur de français, dans nos locaux pour mettre en place des cours de français à destination des femmes chinoises se prostituant. Ces cours ont eu lieu tous les mardis matins et **une vingtaine d'étudiantes** les suivent régulièrement.

Activité 2.3 : Réaliser des séances de dépistage VIH / ISTs hors les murs

En 2014, nous avons poursuivi les actions de dépistage hors les murs qui font désormais partie intégrante de l'activité du Lotus, sans toutefois négliger d'orienter au maximum les bénéficiaires vers les structures de droit commun. Cependant, la barrière de la langue et l'arrivée constante de nouvelles personnes, rendent indispensables la poursuite des dépistages lors des tournées qui permettent à de nombreuses personnes d'effectuer leur premier dépistage.

Pour réaliser ces séances de dépistage, nous travaillons avec l'association Arémédia qui met à disposition une infirmière, un médecin et une animatrice de prévention. Les prises de sang sont réalisées dans le bus et les résultats sont remis une semaine plus tard au CDAG de Fernand Widal, en présence de membres de l'équipe du Lotus Bus et LIN Te-Wei, infirmière sinophone de l'association ARCAT.

Par ailleurs nous avons également un partenariat avec le CMS de Belleville pour faciliter l'orientation et l'accompagnement des femmes chinoises vers leurs services de dépistage. Chaque mois une plage horaire est réservée aux bénéficiaires du Lotus Bus qui s'inscrivent au préalable dans le bus. Lors du rendez-vous un bénévole du Lotus Bus assure l'interprétariat auprès du médecin. Au CMS Belleville les patientes peuvent également effectuer un dépistage des autres ISTs (Chlamydia, Gonocoque...)

Les personnes avec une sérologie positive bénéficient d'une prise en charge à la policlinique de l'hôpital Fernand Widal. Lorsque les sérologies de l'hépatite B s'avèrent négatives, le médecin remet les résultats puis propose et réalise, dans le même temps, la vaccination (avec le consentement de la personne). Nous constatons qu'un grand nombre de personnes vaccinées reviennent de manière autonome pour leurs rappels de vaccination.

L'objectif de cette action est à la fois de faciliter l'accès au dépistage en proposant le dépistage sur les lieux de prostitution et à des horaires adaptés au rythme de vie des usagères mais également de faire connaître la CDAG aux bénéficiaires.

Cette année, nous avons effectué **6 séances de dépistage dans le bus** au cours desquelles **128 femmes ont été dépistées**. Par ailleurs nous avons assuré **10 séances de dépistage au CMS Belleville** au cours desquelles **34 femmes ont été dépistées**. Au total 162 femmes ont été accompagnées vers le dépistage soit une augmentation de 62% par rapport à l'année 2013 (100 personnes dépistées).

	En 2014	
	Dans le Bus	Au CMS Belleville
Nb. de séances de dépistage	6	10
Nombre de personnes dépistées	128	34
Taux de résultats rendus	61% (78 rendus)	?*
Sérologie VIH positive	0	?
Sérologie VHC positive	1 (0.7%)	?
Sérologie Ag. VHB positive	10 (7,8%)	?
Syphilis positive	3 (2,3%)	?
Chlamydia*	n / a	?
Gonocoque*	n / a	?
Autres ISTs*	n / a	?

*Données indisponibles

Activité 2.4 : Proposer des séances de dépistage de la tuberculose

Dans le cadre de notre partenariat avec le CMS de Belleville nous proposons des radiographies de dépistage de la tuberculose aux femmes rencontrées par le Lotus Bus. Chaque mois une plage horaire est réservée spécifiquement aux femmes du Lotus Bus. Les participantes s'inscrivent au préalable dans le bus. Lors de la séance, un bénévole du Lotus Bus est présent pour les accueillir et pour assurer l'interprétariat auprès du personnel du CMS. Une semaine plus tard elles sont invitées à venir chercher leurs résultats.

En 2014, 10 séances de dépistage de la tuberculose ont été organisées. Au total 34 personnes ont été orientées vers un dépistage de la tuberculose. Aucun cas de tuberculose n'a été dépisté en 2014.

Activité 2.5 : Promouvoir la santé gynécologique

Lors d'une enquête réalisée auprès des femmes chinoises se prostituant en 2007-2008²⁷, nous avons constaté un manque important de suivi gynécologique dans cette population. La moitié des personnes interrogées déclarait ne pas avoir de suivi gynécologique. Lors d'une enquête réalisée pendant l'été 2014 auprès de 101 femmes nous remarquons que désormais 54% des femmes ont un suivi gynécologique mais plus d'un tiers (38%) n'ont toujours pas de suivi gynécologique adéquat.

Pour faciliter l'accès des femmes du Lotus Bus aux services de gynécologie, nous avons créé des partenariats avec deux services : le Centre de Planification des Naissances de l'Hôpital St. Louis, et le Centre de Santé Au Maire - Volta. Ces deux services réservent une fois par mois des rendez-vous pour les femmes chinoises désirant consulter un gynécologue. Lors des rendez-vous à l'hôpital St Louis, un accompagnateur du Lotus Bus se déplace pour assurer l'accueil et l'interprétariat. Au centre de santé Au Maire – Volta le centre se charge d'assurer l'interprétariat.

Tableau récapitulatif des consultations de santé gynécologique en 2013 :

Partenaire	Nb de séances	Nb de patientes inscrites	Nb de patientes venues	% Des rdv respectés
Centre Au Maire Volta	19	58	50	86%
Hôpital Saint Louis	13	24	21	87,5%
TOTAL	32	82	71	86,5%

En dehors de ces deux partenariats nous avons également réalisés 16 accompagnements physiques vers d'autres services pour des consultations de gynécologie (notamment vers l'hôpital Lariboisière).

Par ailleurs nous orientons de nombreuses femmes vers les permanences gynécologiques du centre Croix-Rouge Moulin Joly où, deux fois par mois, des médiatrices sinophones sont présentes pour assurer l'accueil des femmes chinoises ainsi que vers le CIDDIST de l'hôpital St. Louis où des consultations hebdomadaires sont assurées par un gynécologue.

Au total dans ces deux structures partenaires, 71 personnes ont bénéficié d'une consultation de suivi gynécologique au cours de l'année 2014.

²⁷ Médecins du Monde. 2009. Lotus Bus... op. cit.

Activité 2.6 : Sensibiliser les professionnels des structures partenaires à l'accueil des femmes chinoises se prostituant

Grace à notre présence quotidienne aux côtés des femmes chinoises se prostituant, nous sommes devenus des interlocuteurs privilégiés pour cette population marginalisée et nous avons acquis une bonne compréhension de leurs besoins et difficultés. En vue de faciliter leur accès à d'autres services de santé et de droits, et d'améliorer l'accueil qui leur est réservé nous essayons de sensibiliser les divers acteurs susceptibles de les rencontrer : professionnels médicaux ou sociaux, agents municipaux, acteurs associatifs etc.

Les initiatives de sensibilisation en 2014:

Interventions dans le cadre de formations professionnelles :

- Travailleurs sociaux en formation au centre de formation BUC Ressources.
- professionnels médicaux en formation continue « DU Santé Précarité » à l'université René-Descartes sur la santé et la prostitution.
- étudiants de la formation « Gestion de Projet de Santé Communautaire » au CNAM
- cycles de formations de l'association Emmaüs
- Formation des correspondants de nuit dans le 13^{ème} arrondissement

Interventions dans le cadre de colloques et conférences :

- Colloque « Borderlines, les économies du sexe » organisé par la Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou
- Débat « La Santé des Personnes Qui se Prostituent » organisé par le Planning Familial du Rhône.
- Rencontres Nationales des Travailleuses du Sexe à Paris.

Activité 2.7 : Sensibiliser et renforcer le réseau de prise en charge des victimes de violence

Face à l'ampleur et à la fréquence des violences subies par les femmes rencontrées par le Lotus Bus, il nous a paru nécessaire de sensibiliser l'ensemble des acteurs dans le domaine de la prévention des violences et de la prise en charge des victimes.

Contrats locaux de sécurité

C'est pour cette raison que nous participons régulièrement aux réunions organisées par la mairie de Paris dans le cadre des **contrats locaux de sécurité** qui réunissent les mairies, les commissaires d'arrondissement, le parquet et les associations autour de la question de la prostitution. En 2014 nous avons ainsi participé à une réunion dans le 13^{ème} arrondissement sur la prostitution à la Porte d'Ivry ainsi qu'une réunion avec la mairie du 10^{ème} arrondissement.

Ces réunions permettent un meilleur échange d'informations entre les différents professionnels susceptibles d'être en contact avec des personnes victimes de violence (police, mairies et associations).

Réunions d'échange avec les autres acteurs

Au mois de décembre 2013 nous avons initié des réunions avec deux structures partenaires : le STRASS et le Bus des Femmes afin de concevoir des actions en commun pour réduire l'incidence des violences à l'égard des personnes se prostituant et améliorer la prise en charge des personnes se prostituant victimes de violence. Ces échanges se sont poursuivis au cours de l'année 2014 et ont abouti à l'écriture d'un projet en commun visant à réduire l'incidence des violences à l'égard des travailleuses du sexe en Ile de France. Ce projet débutera l'été 2015.

Dans le cadre de l'écriture de ce projet des échanges ont eu lieu avec des représentants de la Police, des mairies, de la justice et des organisations de soutien aux victimes.

Activité 2.8 : Maintenir une permanence d'accueil et d'orientation en lieu fixe

Des plages horaires hebdomadaires sont réservées pour recevoir les bénéficiaires en journée au bureau de la mission. Ces permanences d'accueil et d'orientation permettent, dans un lieu confidentiel et sécurisant, de compléter et de prendre le relais du travail d'accueil mené dans l'unité mobile où certaines questions ne peuvent être traitées (écriture de courrier, appel téléphonique, recherche internet). La permanence permet à l'animatrice de prévention et la travailleuse sociale salariées de recevoir et écouter les personnes qui souhaitent être accompagnées physiquement dans leurs démarches de soins, sociales ou juridiques, de réaliser des accompagnements ou de les orienter vers des structures qui pourront le faire.

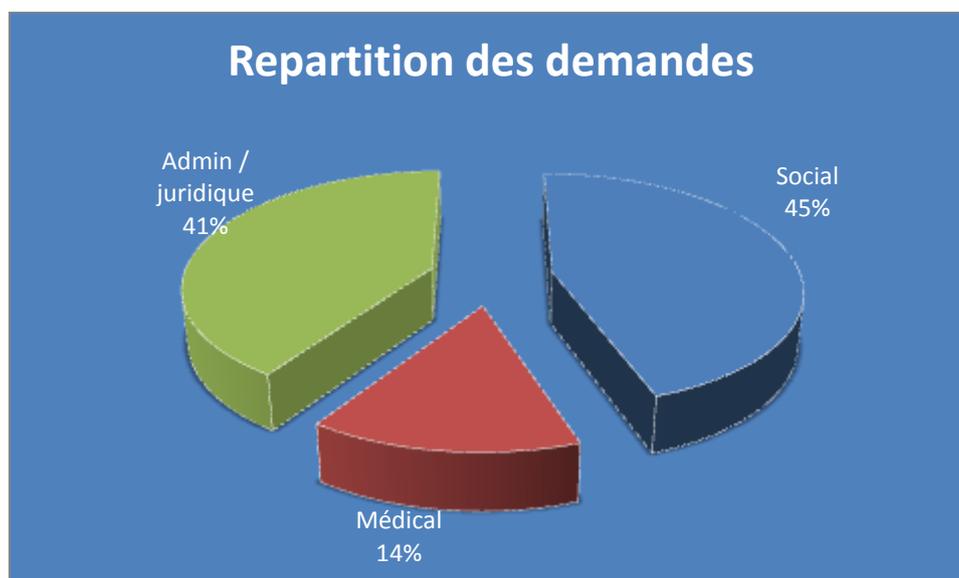
Ces permanences ont lieu le jeudi après-midi de 14h15 à 18h dans notre local au 62bis avenue Parmentier. Les permanences sont sans rendez-vous mais, dans certains cas, nous proposons aux personnes de venir un autre jour sur rendez-vous.

Bilan des permanences en 2014

En 2014, **49 permanences ont été assurées.**

Dans l'année **564 entretiens ont été menés par la travailleuse sociale ou l'animatrice de prévention** dans le cadre des permanences ou sur rendez-vous. Nous constatons une augmentation continue du nombre de personnes venant aux permanences (+34% par rapport à l'année 2013). Cette forte fréquentation entraîne la saturation de certaines permanences et génère une lourde charge de travail pour la travailleuse sociale.

Les sujets abordés lors des permanences et les demandes formulées par les personnes qui s'y rendent sont extrêmement variés : demande de renseignements juridiques ou administratifs, demandes d'orientations ou de soutien social, demandes d'aide pour prendre un rendez-vous médical ou pour bénéficier d'un accompagnement, ou tout simplement une demande d'écoute.



41% des entretiens menés en 2014 (35% en 2013), soit 200 entretiens, concernaient des questions d'ordre juridique ou administratif.

Thématiques Admin / Juridique	200	
-------------------------------	-----	--

Orientation par un juge (racolage)	68	34%
Victime de violences	88	44%
Problème titre de Séjour	40	20%
Autres	4	2%

Parmi ces 200 entretiens, un plus d'un tiers (34%) concernaient des personnes arrêtées pour racolage et orientées vers nos permanences par le Procureur de la République afin qu'elles bénéficient d'une prise en charge sociale et

sanitaire. La mission remet alors à la personne concernée une lettre attestant qu'elle s'est bien rendue dans nos locaux pour bénéficier d'un suivi. Lors de ces entretiens nous constatons que de nombreuses femmes orientées par le Procureur estiment avoir été arrêtées de manière abusive.

Parmi les demandes d'ordre juridique on note par ailleurs un nombre important d'entretiens liés à une prise en charge suite à des violences. Ces personnes viennent généralement se renseigner sur leurs droits, souhaitent obtenir des renseignements sur une procédure en cours, prendre un rendez-vous avec un avocat.

Les questions administratives abordées en permanences sont généralement liées à des démarches pour obtenir un titre de séjour pour soins, à l'obtention d'un titre de séjour pour les victimes de violence ou de proxénétisme, ou des demandes d'asile.

Plus d'un tiers (45%) des entretiens réalisés l'année dernière concernaient des questions d'ordre social. Les difficultés pour réaliser une demande de couverture maladie de manière autonome sont un réel obstacle à l'accès au droit pour les personnes que nous rencontrons. La difficulté principale est celle de la langue : soit

Thématiques sociales	Nb	%
Couverture Maladie	152	69%
Aide administrative	20	9%
Domiciliation	8	4%
Carte Solidarité Transport	28	13%
Demande Logement	4	2%
Autre	8	4%
TOTAL	220	100%

elles ne comprennent pas les documents nécessaires à fournir pour une demande d'AME ou de CMU, soit elles sont refoulées au guichet des centres de la CPAM car elles n'ont pas d'interprète. Le résultat est que de nombreuses personnes abandonnent leurs démarches, ou bien font appel à des interprètes qui leur font chèrement payer une prestation souvent médiocre (formulaires mal remplis, papiers manquants), ce qui augmente considérablement les délais pour l'obtention de leur droit.

Le travail en permanence est donc largement consacré à l'aide administrative et sociale liée une demande de couverture maladie : appel à la CPAM pour prendre des nouvelles d'une demande en cours, orientation vers le Bus des femmes pour l'obtention d'une domiciliation, établissement d'une attestation de présence en France, orientation vers les centre d'accueil de la CPAM.

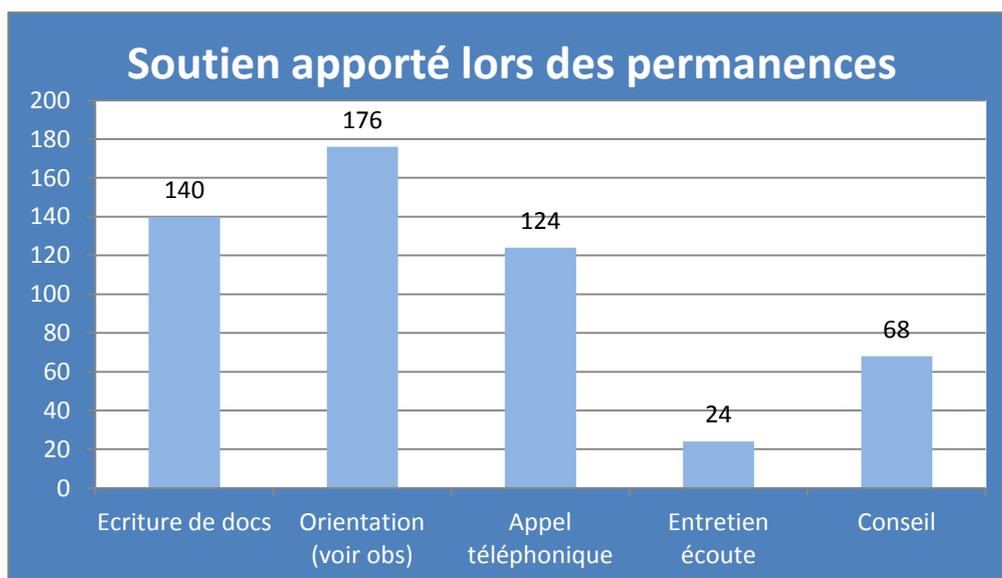
Les autres demandes d'ordre social concernent des questions diverses liées à la vie quotidienne en France : lecture de courrier, problèmes de factures, etc.

Enfin 14% des entretiens menés concernaient des questions d'ordre médical. Dans la majorité des cas la

Thématiques Médicales	Nb.	%
Prise de rdv	48	67%
Demande d'accompagnement	24	33%
TOTAL	72	100%

personne a été orientée vers la permanence par l'équipe du bus et sa demande concerne une orientation vers une consultation spécialisée, une prise de rendez-vous et éventuellement une demande d'accompagnement.

Le détail des actions de soutien menées en permanence permet de voir que **le travail en permanence est principalement un travail d'orientation auprès des structures de prise en charge adaptées.**



Activité 2.9 : Promouvoir le recours à l'interprétariat dans les structures de prise en charge

La barrière linguistique constitue le premier obstacle à l'accès aux services de santé et aux droits pour les femmes chinoises se prostituant. En effet, en France depuis peu de temps, elles sont peu nombreuses à maîtriser le français, et même pour celles qui ont appris le français leur niveau n'est pas toujours suffisant pour entreprendre des démarches médicales ou juridiques qui nécessitent un vocabulaire technique. Peu de structures publiques ou associatives à Paris disposent d'interprètes. L'enquête sur les violences (voir ci-dessus, pg. 41, bas de page) a identifié la barrière linguistique comme étant une des principales raisons de non recours aux droits pour les victimes de violence. En l'absence de services d'interprétariat, certaines renoncent tout simplement à entreprendre les démarches de santé ou de droits, d'autres font appel à des interprètes de fortune, ou à des intermédiaires plus ou moins intéressés. Cette situation exacerbe le renfermement et la dépendance communautaire, et ne favorise pas l'autonomie.

Pour ces raisons nous tentons de faire valoir auprès de nos partenaires l'importance du recours à l'interprétariat professionnel. Grâce à la création d'un partenariat avec le Centre de santé Au Maire-Volta en 2012, ce centre fait désormais appel à un interprète professionnel une fois par mois pour permettre aux femmes suivies par le Lotus Bus d'avoir un suivi gynécologique. Le CMS de Belleville fait appel à l'interprétariat professionnel pour la remise des résultats de dépistage.

Enfin, si certains hôpitaux publics disposent de services d'interprétariat nous constatons que ces services sont parfois méconnus par les professionnels de soins de ces mêmes structures. Pour cette raison, lorsque nous prenons rendez-vous pour une personne, ou lorsque nous accompagnons quelqu'un vers l'un de ces hôpitaux nous nous chargeons de familiariser les professionnels rencontrés avec les services d'interprétariat existants.

Nous regrettons en 2014 la suppression du service d'interprétariat au sein de l'hôpital Lariboisière. Grâce à ce service de nombreuses patientes orientées par le Lotus Bus ont pu accéder aux soins. Désormais il est beaucoup plus difficile d'orienter des personnes vers cet hôpital.



©Nick Kozak – Rassemblement contre les violences le 17 décembre 2014

Objectif 3 :

Plaider pour le respect des droits fondamentaux des femmes chinoises se prostituant à travers des actions de témoignage.

Activités :

1. Identifier des droits fondamentaux sur lesquels MdM et les femmes concernées souhaitent communiquer
2. Identifier et recueillir des témoignages des atteintes aux droits fondamentaux des femmes chinoises se prostituant
3. Réaliser des actions de communication visant à dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux des femmes se prostituant
4. Encourager la prise de parole des femmes chinoises se prostituant ainsi que leur représentation dans les instances politiques locales
5. Identifier les décideurs et acteurs politiques locaux influents et les sensibiliser au plaidoyer de MdM
6. Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de plaidoyer national et européen, pour promouvoir la santé et défendre les droits fondamentaux des femmes se prostituant

Activité 3.1 : Identifier des droits fondamentaux sur lesquels MdM et les femmes concernées souhaitent communiquer

Depuis sa création, Médecins du Monde a construit son action autour de deux piliers fondamentaux : soigner et témoigner. Outre nos actions directes auprès des personnes chinoises se prostituant, nous menons un travail de témoignage pour informer le public et les autorités sur leur situation, dénoncer les obstacles à l'accès aux soins et aux droits ainsi que les atteintes aux droits fondamentaux.

Nous construisons notre plaidoyer sur la base des constats issus de notre travail de terrain, et sur le recueil de témoignages des personnes concernées.

En 2014 notre plaidoyer s'est focalisé sur deux thématiques : les risques d'aggravation de la santé et de la sécurité des travailleuses du sexe en cas de pénalisation de leurs clients, et la lutte contre les violences faites aux travailleuses du sexe.

Activité 3.2 : Identifier et recueillir des témoignages d'atteintes aux droits fondamentaux des femmes chinoises se prostituant

Pour que nos axes de communication et de plaidoyer soient au plus près des besoins et de la réalité vécue par les personnes concernées, nous disposons d'un certain nombre d'outils pour recueillir les témoignages des femmes rencontrées dans le bus, aux permanences et lors des accompagnements. Notamment :

- ➔ Un cahier de transmission permet à l'équipe de noter et de recueillir les faits marquants des tournées : témoignages rapportés par les usagères, problèmes survenus dans ou autour de l'unité mobile.
- ➔ Des enquêtes ponctuelles permettent d'illustrer des problématiques spécifiques tels que les obstacles à l'accès aux soins (*enquête réalisée en 2007-2008*), l'enquête sur les violences subies par les femmes (*finalisée en 2012*), enquête sur le harcèlement policier (*réalisée en partenariat avec la commission citoyens-justice-police*), les pratiques de prévention (*été 2014*)
- ➔ Enfin, des témoignages qualitatifs recueillis lors d'entretiens individuels permettent de mettre en lumière certaines atteintes aux droits fondamentaux.

Activité 3.3 : Réaliser des actions de communication visant à dénoncer les atteintes aux droits fondamentaux des femmes se prostituant

L'exercice de communication, s'il est nécessaire, n'est pas sans difficultés. Malheureusement, les médias contribuent souvent à renforcer la stigmatisation des personnes se prostituant en se cantonnant à décrire la prostitution uniquement comme un problème de tranquillité publique ou bien de manière misérabiliste et victimaire. Certains reportages portent un réel préjudice aux personnes se prostituant en dévoilant leur activité prostitutionnelle au grand public. Dans nos prises de parole nous tentons de rendre compte de la complexité du contexte dans lequel nous intervenons et d'être un relais de la parole des personnes se prostituant tout en respectant leur désir d'anonymat.

Nous tentons, à travers ces moments de communication, d'attirer l'attention du grand public sur les enjeux sanitaires des personnes se prostituant, et, plus particulièrement, de sensibiliser l'opinion publique sur les effets néfastes des lois criminalisant le racolage public et les possibles effets négatifs d'une loi pénalisant les clients.

Résumé de nos activités de communication en 2014

- ➔ 2 communiqués de presse (**voir ci-dessous**)
- ➔ Publication d'une tribune
- ➔ Nombreux entretiens avec la presse écrite (*New York Times, Libération, Inrockuptibles, Charlie Hebdo, Métronews...*)
- ➔ Participation à des émissions de radio (France culture, Europe 1...)
- ➔ Participation à une manifestation inter associative le 17 décembre 2014

Communiqué - 28 mai 2014

Prostitution : la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme se prononce CONTRE la pénalisation des clients

Hier, la CNCDH a rendu public son avis sur la proposition de loi contre le système prostitutionnel. Nous accueillons favorablement cet avis puisqu'il se prononce très clairement contre délit de racolage public et contre la pénalisation des clients des prostituées, dont nous avons constamment rappelé les conséquences néfastes sur leur santé et leur précarisation.

Concernant la pénalisation des clients, la CNCDH fait valoir que celle-ci *"relèguerait les personnes prostituées vers des lieux plus reculés et donc plus dangereux. Le pouvoir de « négociation » avec les clients et de choix du client seraient diminués ; les acteurs médico-sociaux auraient plus de difficultés à accéder aux personnes"*. Une telle disposition, si elle était appliquée, *"induirait donc des stratégies de contournement qui ne seraient pas sans grave incidence sur la santé et les droits des personnes prostituées"*, poursuit la Commission.

Concernant le délit de racolage public, mis en place en 2003 et dont nous rappelons qu'il n'a toujours pas été abrogé, la Commission ne mâche pas ses mots : *"cette tendance à « l'invisibilité », ou à la moindre visibilité, de la prostitution a contribué à la dégradation de l'état de santé des personnes prostituées et des conditions d'exercice de leur activité. Elle a accru la relégation et l'isolement des personnes prostituées en raison de la clandestinité qu'elle a induite, et les a rendues plus vulnérables face aux violences."*

La Commission pointe par ailleurs "le retard pris par la France dans l'accompagnement et le suivi des personnes prostituées afin de leur assurer l'accès effectif aux droits", et regrette que la proposition de loi discutée en ce moment au Parlement *"ne contienne pas plus de dispositions garantissant aux personnes prostituées des droits identiques à ceux du reste de la population."*

Nos organisations saluent les recommandations de la CNCDH en faveur de l'application du droit commun et contre des dispositifs spécifiques à la prostitution. Il est en effet essentiel de distinguer, comme le fait la CNCDH, la prostitution de la traite des êtres humains, et de prendre en compte la question de l'exploitation et du travail forcé dans l'ensemble des secteurs économiques concernés, et non uniquement comme prétexte afin de pénaliser le travail sexuel. « La CNCDH insiste, dans un souci de cohérence, sur la nécessité d'étendre ces mesures à toute forme d'exploitation, domestique, économique, et non uniquement sexuelle ».

Nous encourageons vivement les parlementaires à prendre en compte cet avis dans leur réflexion et à rejeter eux et elles aussi, la pénalisation des clients et le délit de racolage public.

Avis sur la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel : http://www.cncdh.fr/sites/default/files/14.05.22_avis_ppl_renforçant_la_lutte_contre_le_système_prostitutionnel_0.pdf



**17 décembre - Journée mondiale de lutte contre les violences
faites aux travailleurs et travailleuses du sexe :
Priorité à la réduction des risques !**

(Paris, le 12 décembre) **Chaque année, le 17 décembre, les travailleurs et travailleuses du sexe se réunissent pour dénoncer les violences dont ils/elles sont victimes, commémorer leurs collègues décédés et réclamer la reconnaissance de leurs droits. Médecins du Monde (Mdm) soutient cette mobilisation et rappelle que ces violences sont pour partie le résultat des politiques qui excluent les travailleurSEs du sexe.**

Plusieurs enquêtes²⁸ menées par Médecins du Monde auprès de travailleurSEs du sexe ont révélé que la très grande majorité des personnes interrogées ont déjà été confrontées à une ou plusieurs formes de violences : rapports sans préservatif contraints, violences physiques, viols, séquestrations et menaces de mort, violences institutionnelles et policières. Plusieurs personnes suivies par nos programmes ont également été victimes de meurtre.

Les équipes Mdm (à Paris, Nantes, Montpellier, Poitiers et Rouen) constatent aussi une montée de l'intolérance envers les travailleurSEs du sexe, notamment par les riverains ou encore la multiplication d'arrêtés municipaux anti-prostitution dans d'autres villes.

La proposition de loi visant la pénalisation du client a déjà des effets délétères alors qu'elle n'est pas votée : les personnes se rendent dans des lieux plus reculés, plus exposés à la violence et ne peuvent plus prendre le temps de négocier ou choisir leurs clients. A cela s'ajoute une répression policière avec des contrôles d'identité injustifiés ou des arrestations au motif de racolage, visant tout particulièrement les personnes migrantes.

La grande majorité des violences commises à l'encontre des travailleurSEs du sexe ne font pas l'objet d'un dépôt de plainte, notamment parce que la Police n'est pas identifiée comme une aide potentielle. En découle un climat d'impunité qui ne va pas dans le sens du respect des droits fondamentaux de ces personnes.

A l'occasion du 17 décembre, Médecins du Monde dénonce la violence contre les travailleurSEs du sexe et appelle à :

- Garantir à toute personne victime de violence, un accès effectif à la justice, aux droits et aux soins.
- Lutter contre la stigmatisation des travailleurSEs du sexe
- Abroger sans délai le délit de racolage passif
- Renforcer la lutte contre la traite et la violence
- Rejeter toute pénalisation des clients qui plongerait les travailleurSEs du sexe dans une situation de plus grande précarité, les exposant davantage aux risques de violences.

Une manifestation aura lieu à Paris le 17 décembre 2014. Lieu de départ : Place Jean Rostand (M° Belleville) à 18h30

²⁸ Médecins du Monde, 2013. *Travailleuses du sexe chinoises à Paris : face aux violences.*

Activité 3.4 Encourager la prise de parole des femmes chinoises se prostituant ainsi que leur représentation dans les instances politiques locales

En tant qu'association médicale, Médecins du Monde a une légitimité pour dénoncer et communiquer sur les atteintes au droit à la santé. Par contre, nous sommes conscients que, si nous pouvons être un relais pour certaines revendications des personnes avec lesquelles nous travaillons, nous ne pouvons pas parler en leur nom. C'est pourquoi nous encourageons, autant que possible, les femmes chinoises se prostituant à prendre la parole en leur propre nom et à relayer leurs revendications directement auprès des acteurs politiques. Ainsi, nous avons associé les personnes se prostituant à notre travail de communication tout au long de l'année et nous avons soutenu leurs propres démarches de communication :

- ➔ Aide à la rédaction d'un courrier adressé au maire du 10^{ème} arrondissement (voir ci-dessous)
- ➔ Organisation et participation à une réunion entre la mairie du 10^{ème} et des représentantes des femmes chinoises exerçant la prostitution à Belleville.
- ➔ Soutien à l'organisation d'un rassemblement et défilé le 17 décembre 2014 pour dénoncer les violences auxquelles les travailleuses du sexe sont exposées
- ➔ Organisation de rencontres entre les médias et les femmes chinoises se prostituant (pour les Inrockuptibles, France Culture, l'AFP, etc.)
- ➔ Organisation de l'intervention d'une travailleuse du sexe chinoise dans le cadre d'un colloque organisé au Sénat le 12 juin 2014

Courrier et pétition (200 signataires) adressé au maire du 10^{ème} arrondissement :

Belleville le 23 mai 2014

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les adjoints au Maire,

Nous, femmes chinoises travailleuses du sexe dans le quartier de Belleville, souhaitons vous adresser cette lettre signée par nous toutes et sollicitons une rencontre avec vous afin de pouvoir discuter de la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons.

Depuis le mois de janvier dernier, les contrôles d'identité et les arrestations ont redoublé dans le quartier de Belleville. Depuis 5 mois, des opérations de contrôle en masse ont lieu au moins une fois par semaine, voire plus. Il nous apparaît très clairement que les personnes asiatiques sont les premières visées et parmi les asiatiques, les femmes chinoises supposées se prostituer le sont encore plus. A chaque opération de contrôle plusieurs d'entre nous sont arrêtées pour être relâchées le plus souvent au bout de quelques jours. Certaines ont déjà été arrêtées plusieurs fois.

Ces opérations de contrôle qui nous visent très clairement viennent aggraver notre situation d'insécurité et d'exclusion. Nous vous donnons ci-dessous trois points illustrant la dégradation de notre situation:

1. Les opérations répétées de contrôle dans le quartier nous poussent à travailler la nuit plutôt que le jour, ce qui dans le travail sexuel nous amène à nous mettre plus en danger. Les clients, également inquiets de la situation, se font plus rares, ce qui nous pousse à accepter des clients que nous refuserions d'habitude. Nous vous rappelons le drame qui s'est déroulé rue Bichat le 31 mars et l'assassinat d'une de nos compatriotes par un client violent. Le jour même de ce drame il y a eu plusieurs interpellations par la police et nous pensions que cette femme n'aurait pas accepté ce client si la situation était moins tendue.

2. Nous sommes de plus en plus souvent victimes de vols et de viols et n'avons pas le sentiment que la police nous protège. Au contraire dès que nous apercevons des policiers nous devons

fuir. De plus, des personnes malhonnêtes profitent de la situation pour se faire passer pour des policiers et nous menacer d'arrestation si nous ne leur donnons pas de l'argent ou si nous refusons d'avoir des relations sexuelles avec eux.

3. De façon plus générale, le fait d'être visées par la police dans le quartier nous humilie et ne fait que renforcer notre stigmatisation et le sentiment d'impunité des personnes malveillantes à notre égard. Ainsi nous sommes la cible privilégiée de jeunes qui nous dévalisent ainsi que nos clients sachant bien que nous n'irons pas porter plainte. De façon plus quotidienne nous sommes aussi la cible de remarques blessantes, voire de coups de la part des passants, y compris des enfants

Au-delà d'être la cible des arrestations à répétition qui ne font que nous précariser encore un peu plus sans avoir vraiment de sens, nous avons le sentiment de ne pas être protégée alors que nous vivons dans un contexte d'insécurité croissante. Pour la plupart d'entre nous, nous exerçons cette activité par besoin. Plus nous sommes exclues, plus il est difficile de trouver une autre activité. Plus nous sommes stigmatisées, plus nous prenons de risques pour travailler.

Nous ne souhaitons pas gêner les riverains, et en tant qu'habitants du quartier, nous voulons vivre en bonne intelligence avec notre voisinage. Nous sommes conscientes que notre présence peut gêner certaines personnes et nous sommes ouvertes à un dialogue afin d'entendre leur demandes dans le respect de nos droits. Nous pouvons tout à fait changer nos pratiques pour faciliter le vivre ensemble dans le quartier.

Nous sollicitons une rencontre avec vous sur la base de trois demandes :

1. ouvrir une médiation avec les services de police afin de faire cesser les opérations de contrôle de grande ampleur visant le quartier de Belleville et visant plus précisément les femmes chinoises se prostituant.
2. faire entendre les nombreux cas d'abus et de violences dont nous sommes la cible et nous aider à faire reconnaître nos droits à être respectées et protégées par la police.
3. nous aider à entamer un dialogue avec les gens du quartier pour mieux vivre tous ensemble.

Nous espérons que vous accepterez de nous recevoir et de nous entendre.

Activité 3.5 : Identifier les décideurs et acteurs politiques locaux influents et les sensibiliser au plaidoyer de MdM

En 2013 nous avons accompli un travail considérable de sensibilisation auprès des député(e)s de l'Assemblée Nationale au sujet de la loi visant à « Renforcer la lutte contre le système prostitutionnel ». Cette loi a été finalement votée en décembre 2013. Si toutefois, le texte voté a intégré un certain nombre de nos revendications (notamment par rapport à la santé et la non-conditionnalité de l'accès à un titre de séjour pour les victimes de proxénétisme) nos inquiétudes sur les effets néfastes de la pénalisation des clients n'ont pas été prises en compte. En 2014 nous avons donc continué notre travail de plaidoyer auprès des sénateurs et sénatrices :

Contacts sénateurs :

Début 2014, nous avons pris contact par téléphone et courrier électronique avec l'ensemble des 19 sénateurs et sénatrices d'Ile de France faisant partie de la commission spéciale chargée d'étudier la loi sur la prostitution afin de les sensibiliser au sujet.

Audition par la Commission Spéciale du Sénat

Le 3 avril 2014 le Lotus Bus, ainsi que des représentants des autres programmes de Médecins du Monde travaillant auprès des personnes se prostituant, ont été auditionnés par la commission spéciale du Sénat chargée d'étudier la loi sur la prostitution. C'était l'occasion pour nous de faire entendre notre expérience et notamment d'alerter la commission sur les effets potentiellement négatifs de la pénalisation des clients.

Audition Amnesty International

En 2014 Amnesty International a lancé une importante consultation sur les droits humains des travailleurs et travailleuses du sexe dans le monde. Dans le cadre de cette consultation nous avons été auditionnés par le bureau d'Amnesty International en France afin de partager avec eux nos constats.

Activité 3.6 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'actions de plaidoyer nationales et européennes, pour promouvoir la santé et défendre les droits fondamentaux des femmes se prostituant

Manifestation du 17 décembre 2014, journée internationale contre les violences faites aux travailleurEs du sexe.

Le 17 décembre nous avons participé à un rassemblement et une manifestation à Belleville pour dénoncer les violences auxquelles sont exposées les travailleuses du sexe et pour commémorer les nombreuses travailleuses de sexe victime de violence. De nombreux riverains et quelques élus locaux ont également participé au rassemblement.

Envoi d'un courrier aux sénateurs

Nous avons participé à la rédaction d'un courrier qui a été envoyé à l'ensemble des sénateurs afin de les alerter sur les conséquences de la proposition de loi sur la prostitution.

Organisation d'un colloque et d'une conférence de presse au Sénat le 12 juin 2014

Nous avons participé à l'organisation, en partenariat avec l'association Aides, d'un colloque au sein du Sénat intitulé « Les Enjeux et conséquences de la proposition de loi sur le système prostitutionnel ». *A Lan*, une travailleuse du sexe chinoise, accompagnée par le Lotus Bus, est intervenue aux côtés d'autres expert(e)s pour témoigner de l'impact potentiel de la loi sur sa santé et sa sécurité. L'objectif du colloque était de sensibiliser les sénateurs sur les conséquences de cette loi.

Réception d'une délégation de député(e)s du parlement australien

Le 17 avril 2014 nous avons reçu la visite d'une délégation de parlementaires australiens qui souhaitent mieux comprendre la législation française sur la prostitution et les enjeux autour de la pénalisation des clients. Suite à une réunion avec eux, nous les avons invités à participer à une intervention mobile en soirée.



©Nick Kozak – Les Roses d’Acier défilent le 17 décembre 2014

Objectif 4 :

Impliquer la communauté dans le programme

Activités :

1. Organiser des ateliers collectifs de prévention
2. Soutenir des activités et initiatives communautaires
3. Recruter et former des animatrices paires issues de la communauté de femmes chinoises se prostituant

Activité 4.1 Organiser des ateliers d'information collectifs

Recueil des besoins

Suite au recrutement de Julan Huang en tant qu'animatrice de prévention en juin 2014 nous avons procédé à la passation d'un sondage auprès des femmes rencontrées dans le Lotus bus pour mieux connaître leurs besoins et leurs souhaits en ce qui concerne l'organisation d'activités collectives.

Au total 94 personnes ont répondu au sondage :

Résultats du sondage sur les souhaits d'activités collectives :

Type d'activité	Nb. de participantes intéressées	%*
Voyages et sorties culturelles	53	56%
Cours de français	51	54%
Visites de l'hôpital	37	39%
Séances d'information sur l'assurance maladie	36	38%
Ateliers d'information sur la prévention	29	31%
Ateliers sur la santé des femmes	27	29%

Nous nous sommes basés sur ces résultats pour organiser nos activités collectives tout au long de l'année :

Animations sur les droits sociaux et la santé dans la salle d'attente

Une fois par semaine Julan Huang, l'animatrice de prévention assure l'accueil et l'animation de la salle d'attente du bureau. Elle propose différentes animations collectives sur des sujets qui sollicitent l'intérêt des femmes : la prévention, les droits sociaux, vos droits en cas de violence.

Une fois par mois ces animations sont assurées en binôme avec Lin Te-Wei, médiatrice de santé de l'association ARCAT.

30 animations ont eu lieu dans le cadre de ces permanences en 2014

Visite guidée « Parcours d'urgence en cas de rapport à risque »

Afin de faciliter l'accès à un traitement d'urgence en cas de risque d'exposition au VIH (rupture de préservatif ou rapport non-protégé) l'animatrice de prévention organise régulièrement une visite guidée des services de l'hôpital Saint Louis : urgences, service des maladies infectieuses et centre de dépistage. L'objectif de cet atelier était de permettre aux participantes de venir toutes seules en cas de besoin, ou d'accompagner leurs paires.

En 2014, nous avons organisé 5 ateliers sur le parcours d'urgence auxquelles 15 femmes ont participé.

Le parcours d'urgence - Témoignage de Julian

« Cette année j'ai mis en place une nouvelle activité : je propose aux nouvelles travailleuses du sexe rencontrées dans le bus une visite à l'hôpital, afin qu'elles soient informées sur l'importance de la prévention. J'organise une visite de l'hôpital St Louis qui se trouve à 10 minutes à pied de Belleville. A chaque fois j'accompagne 3 à 4 femmes. En les accompagnant sur le chemin depuis leur lieu de travail elles arrivent à mémoriser l'itinéraire. J'ai organisé 5 visites et j'ai accompagné 15 personnes au total. En premier lieu je les accompagne au service des urgences où elles peuvent se rendre en cas de rupture de préservatif. Sur place je leur explique l'importance de s'y rendre dans les 48 heures suivant un rapport à risque, et j'explique les documents qu'elles doivent penser à y apporter. Ensuite je leur montre la pharmacie de l'hôpital où le traitement d'urgence est délivré. Enfin, je les accompagne au CDAG où elles peuvent pratiquer un dépistage gratuit du VIH et des ISTs. Tous les mardis une interprète chinoise se trouve sur place. Chaque visite dure environ deux heures. Les participantes sont généralement très contentes, et reconnaissantes. Je sais que, parmi les femmes accompagnées il y'en a au moins deux qui ont pu accéder au traitement d'urgence depuis leur participation à l'atelier. Je suis donc rassurée que cette activité réponde à un réel besoin. »

- *Julian, animatrice de prévention*

Visite de la Normandie (août 2014)

En 2014 nous avons organisé une visite de la Normandie afin de permettre aux femmes de mieux se connaître entre elles, de se détendre et de mieux connaître leur environnement. En effet, nous constatons qu'elles sont isolées et ne s'accordent que peu de temps pour faire des activités de loisir.

Nous avons visité : les jardins de Monet à Giverny et la plage à Etretat.

45 femmes ont participé à cette sortie qui s'est révélée être un grand succès.

Visite de la Normandie - Témoignage de Julian

« Enfin c'est le 5 août ! Nous avons passé deux mois à organiser ce voyage et enfin c'est aujourd'hui. Nous allons donc tous à la mer ! Pour ces femmes chinoises c'est la première fois qu'elles se permettent de prendre un jour de repos. Elles sont libres. Sur leurs visages, elles ont toutes un grand sourire.

Nous avons très bien choisi le jour, le soleil brille dans le ciel, il fait très beau. Nous commençons par distribuer des prospectus et des plans aux femmes (des prospectus sur la Normandie, sur Etretat et sur Giverny en chinois) pour que tout le monde puissent mieux connaître la culture et une partie de l'histoire française. Nous avons aussi prévu de l'eau et des snacks, ainsi que des comprimés contre le mal des transports (beaucoup des femmes n'ont pas l'habitude de voyager en voiture). Nous avons donné rendez-vous à tout le monde au bureau du Lotus Bus à 8h15. Beaucoup d'entre elles sont arrivées bien en avance, personne n'est arrivé en retard. Au total 45 femmes chinoises ont participé au voyage (il y avait beaucoup plus de femmes intéressées mais le nombre de place était limité). Cinq membres de l'équipe du Lotus bus étaient aussi présents.

Au moment de partir Tim annonce au microphone « Nous allons visiter deux sites : d'abord le jardin de Monet à Giverny pendant une heure et demie, ensuite nous allons pique-niquer, avant de partir à la mer. C'est bon ? Tout le monde est là ? Alors c'est parti !... Et n'oubliez pas de mettre vos 'préservatifs' ». En écoutant cette dernière phrase tout le monde a éclaté de rire car en chinois le mot pour « ceinture de sécurité » (*anquandai*) est très similaire au mot pour « préservatif » (*anquantao*). Tim s'est donc trompé entre les deux mots !

Ensuite nous sommes arrivés à Giverny, entouré des paysages de champs, de forêts et de rivières. Il y avait toutes sortes de fleurs. Nous étions enivrés par la beauté des lieux. Les femmes se sont dispersées dans le parc tels des oiseaux qui s'envolent. Elles ont senti le parfum des fleurs, embrassé la nature. Dans chaque recoin du jardin on voyait leurs belles silhouettes et elles se sont prises en photo.

Ensuite nous sommes allés à Etretat. Tim a dit à tout le monde « Bon, maintenant on va tous descendre à la mer ». Or, en chinois, « descendre à la mer » ça signifie « se prostituer ». Heureusement, personne ne l'a pris mal et elles ont répondu en cœur « Descendons toutes à la mer ! ». Le bruit de leurs rires s'est fondu avec le bruit de la mer.

Sur la plage elles se sont très vite déshabillées pour mettre leurs maillots de bain. Impressionnée par leur enthousiasme j'ai remarqué : « Vous vous déshabillez très vite ! ». Elles me répondent en souriant « Déformation professionnelle ».

Sous le soleil brillant elles se sont jetées à l'eau, D'autres ont grimpé dans les falaises. Tous leurs soucis et leurs chagrins ont été emportés par les vagues.

Arrivée l'heure du rendez-vous, je dis à tout le monde qu'il faut partir. Comme une fermière dirigeant un groupe de canards je dois les encourager à sortir de l'eau. Mais elles ne veulent pas partir. « C'est fini pour aujourd'hui mes chères amies, on reviendra une prochaine fois... »

- Julian, animatrice de prévention

Activité 4.2 Soutenir des activités et initiatives collectives et communautaires

Les femmes chinoises rencontrées par le Lotus Bus, malgré le fait qu'elles parlent la même langue, qu'elles soient confrontées aux mêmes difficultés, à la même condition de migrantes en France, et qu'elles se prostituent, restent très isolées et ne partagent pas forcément un sentiment d'appartenance à une même communauté.

Cependant ces femmes ont des intérêts communs (impératifs économiques, protection face aux clients violents, protection face au harcèlement et à la répression policière, lutte contre la stigmatisation, etc.) et le fait de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté peut leur permettre de mener ensuite des combats communs (pour l'accès aux droits, etc.).

De plus nous considérons que le renforcement de liens communautaires peut être un atout pour mobiliser et agir contre la stigmatisation et la discrimination.

C'est pourquoi nous soutenons les initiatives communautaires qui pourront apporter d'autres formes de soutien social, matériel ou sanitaire aux femmes chinoises. Ce soutien s'inscrit dans une démarche de promotion de l'autonomie et de renforcement des capacités des femmes avec lesquelles nous travaillons.

Soutien à la création de l'association Les Roses d'Acier

Depuis de nombreuses années nous encourageons les femmes avec lesquelles nous travaillons à entreprendre des démarches collectives pour répondre aux difficultés auxquelles elles sont toutes confrontées. Par exemple, en 2014 nous avons soutenu un collectif informel de femmes à Belleville pour écrire un courrier et faire signer une pétition à destination de la mairie du 10^{ème} (voir plus haut). Suite à ces actions nous avons invité toutes les femmes intéressées à participer à une réunion de réflexion sur la création d'une association d'autosupport le 29 octobre 2014.



Invitation à une réunion de réflexion sur la création d'une association d'autosupport

Au total une douzaine de femmes est venue pour participer à cette réunion. Nous avons d'abord animé un brainstorming sur les besoins ressentis par les femmes et ensuite nous avons identifié des objectifs et des activités pour répondre à ces besoins.

1^{ère} réunion en vue de créer une association d'autosupport Le 29 octobre 2014

Difficultés identifiées :

- Stigmatisation des femmes par la société ;
- Abus et discrimination de la part des forces de l'ordre ;
- Exposition aux violences et manque d'accès aux droits
- Difficultés d'insertion dans la société (barrière linguistique)
- Manque de solidarité entre les femmes
- Manque de représentation des femmes dans la vie démocratique

Objectifs et activités :

- Améliorer l'environnement de travail des travailleuses du sexe chinoises
- Se battre pour défendre les droits et les libertés des travailleuses du sexe chinoises
- S'organiser collectivement pour répondre aux situations d'urgences (violences, problèmes de santé)
- S'opposer à la discrimination et la stigmatisation
- Promouvoir l'accès aux outils de prévention
- Promouvoir l'apprentissage de la langue française
- Organiser des activités culturelles et festives
- Interpeller la société pour l'informer sur la situation des travailleuses du sexe chinoises

Suite à cette première réunion d'autres réunions ont eu lieu pour rédiger les statuts de l'association, choisir un nom, et désigner les membres du bureau. Le nom qu'elles ont choisi est « Les Roses d'Acier ». Très rapidement leur association a été soutenue par l'atelier santé ville du 20^{ème} arrondissement qui leur met à disposition un local.

La première activité des Roses d'Acier a été la participation à une réunion de coordination sur la prostitution dans le 10^{ème} organisé par la mairie le 5 novembre 2014 en présence d'autres associations et le commissaire d'arrondissement.

La première action publique des Roses d'Acier a été l'organisation et la mobilisation d'un rassemblement et un défilé le 17 décembre pour dénoncer les violences auxquelles elles sont confrontées et pour se souvenir des travailleuses du sexe victimes de violence. Plus d'une centaine de travailleuses du sexe chinoises ont participé à ce rassemblement. A cette occasion elles ont pu rencontrer des riverains et des élus locaux venus les soutenir et elles ont lu un texte qu'elles avaient préparé pour l'occasion :

Mesdames, messieurs, chers amis,

En cette journée mondiale de lutte contre les violences faites aux travailleurs et travailleuses du sexe, soyez tous les bienvenus à notre rassemblement. En tant que représentante des travailleuses du sexe chinoises de Paris, permettez-moi de faire entendre notre voix.

Ce à quoi nous aspirons c'est de : lutter contre toute forme de violence et vivre en paix.

Comme le dit un dicton chinois, il existe une façon d'être heureux et il existe mille façons d'être malheureux. Les travailleuses du sexe s'engagent dans ce travail chacune pour ses propres raisons, pour survivre, pour vivre, parce qu'il n'y a pas d'autre alternative. Qui de l'extérieur peut comprendre les joies et les tristesses de nos vies ?

Malgré les barrières de notre monde intérieur et de nos constructions psychologiques, malgré de profonds dilemmes, nous avons fait le choix de la prostitution pour vivre. En faisant ce choix, nous n'imaginions pas, et personne ne peut imaginer, les difficultés et les soucis que nous endurons. Chaque jour nous sommes sur le qui-vive: la peur des maladies, les regards froids des voisins, les contrôles répétitifs et injustifiés de la police, la précarité de nos conditions de vie et de travail. Chaque jour les travailleuses et travailleurs du sexe du monde entier subissent physiquement toutes sortes de violences, jusqu'à en perdre la vie pour certain(e)s.

Parmi les travailleuses du sexe chinoises, qui ne travaille pas chaque jour la peur au ventre ? Qui ne craint pas les actes de violence, les vols, voire les viols ? Qui ne craint pas pour sa santé, pour sa sécurité ? Qui ne craint pas les contrôles d'identité non motivés, les mises en rétentions, voire l'expulsion ?

Nous avons déjà supporté plus que notre part de discriminations, d'humiliations et d'intimidations non seulement de la part des passants dans la rue et des autres Chinois, non seulement des criminels et des délinquants, mais aussi de la part de la police et de l'Etat.

Aujourd'hui, nous souhaitons saisir l'occasion de nous adresser à toutes les personnes qui nous font violence, que votre acte soit spontané ou prémédité. Peut être que la personne que vous attaquez a chez elle un enfant qui attend son retour pour manger ou un proche malade qui a besoin de son aide. Peut être vivez-vous les mêmes expériences que nous, peut être que parmi vos frères et sœurs certains ont fait les mêmes choix de vie que nous. Peut être qu'alors que vous nous attaquez, vos proches vivent les mêmes difficultés que nous. Peut être, peut être.

Changez vos convictions, combattez vos démons. Ensemble tentons de construire une société respectueuse du bien être et de la santé de tous.

Tous ensemble, combattons les violences.

Activité 4.3 Recruter et former des animatrices paires issues de la communauté des femmes chinoises se prostituant

Depuis plusieurs années des femmes chinoises ayant elle-même une expérience de la prostitution participent à titre bénévole à nos actions. Leur participation a largement contribué à renforcer le lien de confiance et de proximité avec la communauté et à améliorer la qualité de notre accueil.

Suite à ces expériences positives nous avons voulu, en 2014, aller plus loin dans cette démarche communautaire en recrutant une animatrice paire salariée.

Nous avons diffusé la fiche de poste en chinois sur notre unité mobile et auprès des femmes suivies par le Lotus Bus. Au total 15 femmes ont postulé, et la candidate retenue a été embauchée au mois de juin 2014. Depuis elle est rapidement devenue une pierre angulaire de notre équipe.

PARTIE III : Acteurs et ressources du Lotus Bus

6. L'ÉQUIPE

L'équipe en 2014 :

53 bénévoles se sont investis sur la mission du Lotus Bus,

13 nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe cette année.

Le travail de ces nombreux bénévoles a représenté plus de 3000 heures de bénévolat.

6.1 Accueil des nouveaux bénévoles

Chaque nouveau bénévole bénéficie d'un premier entretien avec un des responsables de mission et le coordinateur. Lors de cet entretien, l'association Médecins du Monde et le Lotus Bus sont présentés : historique de la mission, son fonctionnement, les principes propres à notre travail (non-jugement, positionnement par rapport à la prostitution, place des interprètes, le respect de la confidentialité, etc.) et quelques règles de sécurité. Les candidats bénévoles commencent alors une période d'observation d'une durée d'un à deux mois. Durant cette phase d'observation, un bénévole relais, connaissant le Lotus Bus depuis longtemps, est désigné pour accompagner le nouveau bénévole.

A la fin de cette période un deuxième entretien de bilan a lieu. Il permet au nouveau bénévole de faire le point sur ses premières expériences dans l'équipe, d'évoquer les éventuelles difficultés qu'il ou elle a pu rencontrer et faire des demandes de soutien et de formations précises. Cet entretien est un moment très important d'échange qui permet à la fois au nouveau bénévole d'avoir des précisions sur son rôle au sein de l'équipe ou sur le fonctionnement du programme, mais permet également aux responsables de mission et aux salariés de bénéficier d'un nouveau regard sur le programme.

En 2014 nous avons recruté 13 nouveaux bénévoles :

9 sinophones

1 médecin

1 sage-femme

2 chauffeurs animateurs

6.2 Composition de l'équipe : une équipe riche et pluridisciplinaire

Équipe bénévole

Les actions du Lotus Bus reposent sur l'engagement bénévole. La composition de l'équipe repose sur un principe simple qui est de réunir des personnes avec des compétences médicales d'une part et des personnes qui parlent chinois et qui connaissent ou sont issus de la culture chinoise d'autre part. Cette composition pluridisciplinaire permet d'apporter une réponse à la fois professionnelle et culturellement adaptée aux besoins des usagers. L'équipe est par ailleurs enrichie par l'engagement d'autres bénévoles avec des compétences spécifiques tel que des animateurs de prévention non-sinophones, une personne chargée de la communication interne, une personne chargée de la saisie ou une personne chargée de promouvoir la participation communautaire.

Le rôle des sinophones ne se réduit pas au simple interprétariat. Ils sont les interlocuteurs directs et privilégiés des usagers et, grâce aux formations, sont en capacité de répondre à certaines de leurs demandes et d'animer des entretiens de prévention. La majorité des bénévoles sinophones a vécu en Chine, d'autres sont eux-mêmes d'origine chinoise. De par leur connaissance de la Chine, de sa culture et de la communauté chinoise en France, ils sont en capacité de comprendre le contexte de vie des usagers. Ils jouent un rôle de médiateur auprès des usagers avec les autres membres de l'équipe dans le bus, ou avec des interlocuteurs extérieurs lors des accompagnements.

Les professionnels de santé (médecins et infirmières) apportent au programme aussi bien leurs connaissances médicales que leur expérience de la relation d'aide. Le médecin ou l'infirmier participe aux entretiens de prévention et renforce les connaissances de l'équipe. Il reçoit également les personnes qui en font la demande en entretien médical individuel. Si le professionnel de santé ne dispense pas de soins dans le bus, il peut évaluer les urgences, orienter les usagères vers des structures de soins appropriées et rédiger des courriers médicaux.

Des animateurs de prévention non-sinophones participent également aux tournées et assurent à la fois des tâches essentielles telles que conduire le véhicule, charger et préparer le matériel de prévention, remplir le recueil de données. Par ailleurs, ils participent pleinement au travail de prévention auprès des usagères.

Enfin, une personne responsable de la saisie informatique assure le travail essentiel de mise à jour des données qui nous permet de suivre et d'analyser le volume et la qualité de notre travail.

Responsables de mission

Bien que faisant partie de l'équipe bénévole, les deux responsables de mission, José Matos et Cécilia Giles assurent un rôle tout particulier au sein de l'équipe. En plus de leur participation active aux actions de terrain, les responsables de mission sont les garants du respect des valeurs et de l'éthique de Médecins du Monde. Adhérents de l'association, ils sont aussi les représentants politiques du programme aussi bien au sein des instances décisionnelles de MdM qu'auprès des partenaires, des médias ou des institutions. Ils jouent également un rôle important de mobilisation de l'équipe. En fin d'année 2014, José Matos a été remplacé par Hélène Lebail et Naël Marandin, tous les deux engagés en tant que bénévoles depuis de très nombreuses années au sein de l'équipe.

Équipe salariée

Le Lotus Bus dispose à présent de trois postes salariés : un poste de coordinateur, un poste de travailleur social et, depuis 2014, un poste d'animatrice de prévention. Tous les salariés parlent chinois. Le coordinateur assure la planification et le suivi des actions, le recrutement des bénévoles, le suivi budgétaire, et assure les liens avec notre réseau de partenaires. Le travailleur social conçoit et anime les formations d'équipe, planifie et supervise l'accompagnement des usagères, et assure la permanence en lieu-fixe. L'animatrice de prévention assure la logistique des tournées, soutient les initiatives communautaires, assure l'accueil au local et co-anime des ateliers de prévention. Tous les salariés soutiennent l'équipe bénévole dans son travail et assurent la vie du programme au quotidien.

Stagiaires

En 2014 une stagiaire, Cindy Wang, bénévole pour Médecins du Monde au Canada, a rejoint l'équipe du Lotus Bus pendant un mois et demi et a participé à la réalisation d'une enquête sur les connaissances en termes de prévention auprès des usagères.

6.3 Réunions mensuelles et vie d'équipe

Réunions d'équipe

Ces réunions, qui se tiennent de manière mensuelle, sont un moment important de partage, de débats et de discussions entre les membres de l'équipe. C'est l'occasion d'aborder d'éventuels problèmes de fonctionnement, de proposer des améliorations, de débattre des événements importants passés ou à venir, de prendre des décisions concernant nos actions. Les réunions sont aussi un moment convivial de rencontre entre les différents membres de l'équipe qui ne se voient pas forcément lors des tournées. Les réunions durent environ 2 heures et réunissent en moyenne une douzaine de participants.

Nous avons tenu 11 réunions d'équipe en 2014.

Les groupes d'analyse de pratiques

Mis en place dans le courant de l'année 2008, nous proposons, plusieurs fois dans l'année, des groupes de parole sur l'analyse des pratiques de l'équipe animés par un psychologue externe. Ces groupes de parole permettent à l'ensemble des membres de l'équipe de partager leurs impressions, leurs sentiments par rapport à leur activité au sein de l'équipe. Cet espace permet d'évoquer d'éventuelles difficultés rencontrées par les uns ou les autres lors des tournées ou lors des accompagnements. C'est aussi l'occasion de parler de nos

pratiques et de nos représentations et de clarifier notre positionnement et notre rôle par rapport aux personnes que nous accompagnons.

En 2014, 5 groupes d'analyse de pratique ont eu lieu.

Devenir animatrice de prévention

« Cela fait maintenant cinq mois que je travaille à Médecins du Monde. Cette période, bien qu'elle soit courte, a transformé ma vie et ma manière de penser.

L'objectif principal de mon travail est d'informer les travailleuses du sexe chinoises afin de promouvoir leur santé. Par exemple je les informe sur la prévention du VIH, des hépatites B et C et sur les autres ISTs. Les travailleuses du sexe à Paris viennent de partout en Chine. Beaucoup d'entre elles viennent de lieux reculés et n'ont pas eu accès aux informations sur la santé. Elles pensent que tant qu'elles se sentent bien il n'y a pas besoin de faire examens. Elles vont voir un médecin uniquement si elles se sentent vraiment très malade.

Quand nous rencontrons des travailleuses du sexe pour la première fois il est parfois difficile d'établir un contact avec elles. Elles ont peur qu'on les juge, ou qu'on les stigmatise en raison de leur activité, ou bien elles ne sont pas à l'aise pour parler de sujets intimes. Au début je n'avais pas beaucoup de patience avec elles, je pensais que, si elles n'avaient pas envie de m'écouter ça ne valait pas la peine de parler avec elles !

Au début, lorsque je rentrais chez moi à la fin de la journée je ne me sentais pas bien. Je n'avais pas réalisé à quel point travailler pour le Lotus Bus allait changer ma vie. D'une part ça m'a obligé à regarder en face et accepter ma propre expérience du travail sexuel. Par ailleurs, chaque jour nous sommes amenés à écouter les expériences de femmes qui ont eu des ruptures de préservatif, ont subi des violences, sont malades... J'avais du mal à dormir et je rêvais souvent de mon travail.

Tous les jeudis après-midi j'accueille les femmes dans notre local. Parfois il y'a beaucoup de monde. Elles pensent que je vais pouvoir répondre à toutes leurs questions et résoudre tous leurs problèmes, parfois elles s'énervent quand nous ne pouvons pas aider. Du coup notre travail n'est pas toujours facile.

Depuis, j'ai beaucoup réfléchi sur mon travail. J'étais moi-même une travailleuse du sexe alors je peux bien comprendre leur point de vue et leur frustration. J'ai donc appris à changer ma manière d'être: je vais leur rendre visite sur leur lieu de travail, je discute avec elles et j'essaie d'établir une relation de confiance avec elle en parlant des sujets qui les intéressent. Elles ont du coup le sentiment que je suis à l'écoute, et que je comprends leurs difficultés et problèmes. Puisque je les rencontre régulièrement elles me considèrent comme une personne de confiance. Beaucoup de femmes m'appellent *Dajie* ("Grande sœur"). Si on se croise dans la rue elles viennent me saluer et me confier leurs soucis. Je suis heureuse de voir qu'elles me font confiance !

J'ai l'impression que dans leur travail elles rencontrent beaucoup de problèmes. Par exemple, quand une femme a une rupture de préservatif, elle ne sait pas comment faire. Elles n'ont pas suffisamment de connaissances sur la prévention des ISTs. C'est un problème sérieux.

Maintenant je suis consciente de l'importance de mon travail. Bien que je rencontre toujours des difficultés, je veille à ce que chaque femme ait accès aux informations dont elle a besoin. Je trouve que mon travail est vraiment très intéressant et utile. La société devrait prêter plus d'attention aux besoins de ces femmes, essayer de les comprendre et de les aider.

C'est d'autant plus important d'aider les femmes qui viennent tout juste d'arriver, je leur explique comment se servir d'un préservatif, comment prévenir les risques d'IST, et je les informe sur leurs droits en tant que migrantes en France...

Maintenant, à la fin d'une journée de travail, bien que je me sente fatiguée je suis aussi contente et satisfaite d'avoir été utile. »

7. LE RESEAU / LES PARTENAIRES

Pour assurer aux femmes chinoises se prostituant une prise en charge globale et adaptée, nous œuvrons constamment à développer notre réseau de partenaires. Ce n'est qu'en complémentarité avec d'autres associations et d'autres structures que nous pouvons répondre de manière appropriée aux demandes des usagères du bus dont les besoins dépassent le champ de compétence médicale de Médecins du Monde.

7.1 Partenaires associatifs

→ **Les Amis du Bus des Femmes**

Association de santé communautaire. Orientations pour domiciliations administratives, accompagnements pour les personnes victimes de proxénétisme, ou orientation des personnes à la recherche d'un emploi vers une conseillère emploi. Co-écriture d'un projet pour améliorer la prise en charge des victimes de violence.

→ **AIDES**

Plaidoyer en commun. Co-organisation d'un colloque au Sénat.

→ **Amicale du Nid**

Association de travail social auprès des personnes se prostituant. Accompagnement ou orientation de certaines bénéficiaires pour bénéficier d'un suivi social et partage d'informations.

→ **ARCAT²⁹**

Association de prévention et de promotion de l'accès aux traitements. Organisation d'activités en commun (atelier « Parcours prise de risque »), partenariat pour l'organisation des rendus de résultats des dépistages. Réalisation de maraudes et mise en place d'une intervention commune à la Place de Clichy.

→ **Aremédia**

Association de promotion de la santé. Organisation conjointe des séances de dépistage.

→ **ASV du 20^{ème}**

Soutien conjoint aux activités des Roses d'Acier. Mis en lien avec réseaux associatif / soins.

→ **Chinois de France- Français de Chine**

Echanges sur la situation des travailleuses du sexe chinoises à Belleville.

→ **Aux Captifs la libération**

Association de soutien aux personnes en situation de précarité. Orientation pour cours d'alphabétisation.

→ **Collectif Droits et Prostitution / Assises de la prostitution**

Signature commune d'un communiqué de presse. Participation aux Assises de la Prostitution. Organisation commune d'évènements de plaidoyer.

→ **Droits d'urgence / Point d'accès aux droits du 13^{ème}**

Orientation des personnes avec des difficultés juridiques. Participation à un débat public sur la violence

→ **Femmes de la terre**

Orientation de personnes victimes de violences nécessitant un soutien administratif.

→ **Gynépsy**

Orientation de personnes nécessitant un soutien psychologique

²⁹ ARCAT : Association pour la Recherche et la Communication pour l'Accès aux Traitements

- **Paris Aide Aux Victimes**
Association d'accueil et de soutien aux victimes d'infraction. Assure un soutien juridique aux femmes victimes de violence.
- **Les Roses d'Acier**
Association d'auto-support créée par les travailleuses du sexe chinoises. Plaidoyer commun, organisation d'ateliers, soutien à la création de l'association.
- **Strass (Syndicat du travail sexuel)**
Conseil juridique aux femmes chinoises et soutien aux femmes victimes de violence. Organisation conjointe d'un atelier sur les droits. Organisation commune d'évènements de plaidoyer.
- **Autres programmes prostitution de MdM (Nantes, Montpellier, Poitiers, Rouen)**
Echange de pratiques, plaidoyer en commun.

7.2 Partenaires institutionnels

- **Centre de planification des naissances de l'hôpital Saint Louis**
Prises de RdV et orientations pour consultations gynécologiques.
- **Autre services médicaux de l'APHP**
Orientations et accompagnements pour soins.
- **Centres de santé (CMS Belleville, Planning familial de la Goutte d'Or, Centre de santé Au Maire-Volta, Centre de santé Réaumur)**
Orientations et accompagnements pour dépistages ou pour soins.
- **Services de la police**
Accompagnement des personnes victimes d'infractions pénales. Réunions pour faciliter l'orientation et la prise en charge des victimes de violences. Participation aux réunions des contrats de sécurité locale (10^e et 12^e arrondissements) réunissant mairies, commissaires et associations.
- **Mairies d'arrondissement (10^e, 13^e, 19^e, 20^e)**
Participation aux réunions des contrats locaux de sécurité (10^e et 12^e arrondissements) réunissant mairies, commissaires et associations au sujet de la prostitution.
- **Mairie de Paris**
Formation des correspondants de nuit.

7.3 Nos bailleurs

- **L'Observatoire de l'égalité Femmes/Hommes de la Mairie de Paris**
L'observatoire de la Mairie de Paris a été le premier bailleur du Lotus Bus. Il a su adapter son soutien au fur et à mesure du développement du programme. En 2014, l'observatoire a financé le programme à hauteur de 42 000 euros.
- **Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de Paris**
Pour la première fois en 2014 la DASES a soutenu nos activités à hauteur de 8000 euros pour notre travail sanitaire.
- **Direction Générale de la Cohésion Sociale**
En 2014 nous avons bénéficié d'un soutien de 2000 euros de la part de la DGCS.
- **L'Agence Régionale de Santé**

L'ARS soutient le Lotus Bus depuis 2005. En 2014, l'ARS a soutenu le Lotus Bus à hauteur de 40 000 euros.

→ **MAC Aids Fund**

La fondation MAC soutien des programmes innovants de prévention du VIH auprès des publics les plus à risque. En 2014 le MAC Aids fund a soutenu le Lotus Bus à hauteur de 45 500€

→ **Conseil Régional Ile de France**

Nous avons reçu un soutien à hauteur de 24 150€ de la part du Conseil Régional afin de soutenir nos démarches communautaires (recrutement d'une paire, promotion de l'autosupport...)

→ **Chime For Change**

En 2014 nous avons posté une demande de soutien sur la plateforme « Chime For Change ». Notre projet a été soutenu à hauteur de 15000 \$.

8. RAPPORT FINANCIER

8.1 Rapport financier 2014

I - DEPENSES		II - RECETTES	
ACHATS	71 457 €	ARS	40 000 €
		Ville de Paris – Obs.de l'égalité H/F	42 000 €
Carburants, comestibles	750 €	Département de Paris – DASES	8 000 €
EDF-GDF-EAU	625 €	DGCS	2000 €
Produits pharmaceutiques consommables	67 793 €	MAC Aids Fund	46 672 €
Fournitures entretiens et petits équipements	475 €	Conseil Régional	24 150 €
Fournitures admin / matériel de bureau	1 465 €		
Aide diverses aux patients	350 €	Sous total RECETTES	162 822 €
SERVICES EXTERIEURS	28 930 €		
Entretien matériel informatique	42 €	Fonds privés Médecins du Monde	79 756 €
Location immobilière hors parking (bâtiment)	13 967 €		
Charges locatives	479 €	TOTAL	242 578 €
Location immobilière garages et parkings	2 781 €		
Location mobilière (matériel de bureau)	698 €		
Entretien biens immobiliers	7 049 €		
Fourniture entretien véhicule	2 126 €		
Maintenance (photocopieuse, téléphone...)	792 €		
Assurance locaux + responsabilité civile	178 €		
Assurances véhicules	605 €		
Crédit Bail	25 €		
Documentation générale	99 €		
Sous-traitance photocopies	87 €		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 153 €		
Honoraires (formations, traduction...)	1 155 €		
Informations, publications	1 512 €		
Voyages / Déplacements & Frais de mission	1 203 €		
Affranchissement	103 €		
Téléphone / Fax / Internet	1 180 €		
IMPOTS ET TAXES	12 219 €		
Taxes sur salaires	8 299 €		
Taxe Foncière	3 750 €		
Contraventions	170 €		
CHARGES PERSONNEL	121 525 €		
Salaires	81 872 €		
Charges sociales	39 652 €		
Dotation aux amortissements	3 294 €		
TOTAL DEPENSES	242 578 €		

NB : aux charges de personnel, s'ajoutent en réalité, 3000 heures de bénévolat.

8.2 Budget prévisionnel 2015

I - DEPENSES		II - RECETTES	
ACHATS	75 621 €	ARS	40 000 €
Mobilier, agencement	0 €	DGCS	5 000 €
Carburants véhicules	1 001 €	CRIF	23 500 €
EDF-GDF, fuel de chauffage	800 €	DDCS & DDAS	20 000 €
Produits pharmaceutiques-consommables	69 000 €	Mairie	57 500 €
Matériel médical	0 €	Fondation Mac Aid	45 000 €
Fournitures entretien et petit équipement	500 €	Reserve parlementaire	5 000 €
Fournitures administratives / petit matériel de bureau	920 €	TOTAL RECETTES	196 000 €
Aides diverses aux patients	3 000 €		
Aide hébergement patients	400 €	Fonds privés Médecins du Monde	80 225 €
SERVICES EXTERIEURS	24 207 €		
Sous-traitance (gardiennage, photocopies,)	0 €	TOTAL	276 225 €
Location immobilière garages et parkings	2 232 €		
Location immobilières bâtiment (bureau, maison) - hors charges locatives	11 000 €		
Charges locatives	200 €		
Location véhicules	0 €		
Location matériel de bureau (crédit bail photocopieur, etc)	280 €		
Location occasionnelle matériel divers (générateur, vidéo projecteur)	0 €		
Entretien locaux (prestations)	6 876 €		
Entretien véhicule	600 €		
Entretien matériel informatique	0 €		
Maintenance (photocopieuse, téléph,...)	1 000 €		
Assurances locaux + responsabilité civile	114 €		
Assurance véhicules	605 €		
Documentation générale (achats de revues techniques, livres, abonnements)	500 €		
Frais d'inscription colloques et séminaires	500 €		
Frais de formations (dans le cas où ce ne sont pas des notes d'honoraires)	300 €		
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 080 €		
Honoraires (traductions, ISM, notes d'honoraires, etc)	1 800 €		
Analyses médicales	0 €		
Informations Publications (flyers, brochures, guides utilisateurs etc)	600 €		
Voyages / déplacements /Frais de missions (salariés et bénévoles)	1 580 €		
Frais de représentation/réception (avec bailleurs, fêtes de fin d'année)	500 €		
Courriers / Transport Marchandises	0 €		
Affranchissement	250 €		
Téléphone / Fax / Internet	350 €		
Frais bancaires	0 €		
Cotisations	0 €		
IMPOTS ET TAXES	8 962 €		
Taxes sur salaires	8 962 €		
Taxe foncière	0 €		
Carte grise	0 €		
CHARGES PERSONNEL	141 704 €		
Salaires	93 264 €		
Charges sociales	45 740 €		
Indemnités de stage	2 700 €		
Dotations aux amortissements	20 651 €		
TOTAL DEPENSES	276 225 €		

PARTIE IV : Analyses et perspectives

9. FORCES, DIFFICULTES ET REFLEXIONS

9.1 Points forts / points marquants

Renforcement de l'approche communautaire

Depuis 2011 nous œuvrons à renforcer la participation communautaire dans le projet, notamment par l'implication de paires dans l'équipe. Dans un premier temps nous avons recruté des animatrices paires bénévoles et, cette année, l'une d'entre elles a pu devenir salariée. La présence de paires dans l'équipe renforce le lien de confiance avec la communauté, facilite la transmission d'informations et de savoirs, et améliore notre connaissance de la population cible. Cette proximité nous permet d'adapter nos activités pour être au plus près des préoccupations et des réalités des femmes.

Soutien à la création d'une association d'autosupport

Poussé par l'intensification de la répression policière et la dégradation de leurs conditions de travail, un groupe de femmes chinoises s'est constitué en collectif pour porter la voix et les revendications de leur communauté. Le Lotus Bus a accompagné cette dynamique et a soutenu la création d'une association d'autosupport ayant pour nom « Les Roses d'Acier ». Nous travaillons aujourd'hui en très proche collaboration avec cette nouvelle association avec pour objectif de renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomie des femmes chinoises se prostituant. A l'avenir Les Roses d'Acier est destiné à devenir un partenaire clef de notre projet.

Elaboration d'un nouveau projet sur la prévention des violences

En partenariat avec le STRASS et Les Amis du Bus des Femmes nous avons élaboré au cours de l'année un nouveau projet pour renforcer l'accès aux droits et aux soins des travailleuses du sexe victimes de violence et, à terme, réduire l'incidence des violences à leur égard. Nous espérons que ce projet aboutisse durant l'année 2015.

9.2 Difficultés

Un contexte législatif incertain

Fin 2013 l'Assemblée Nationale a adopté une proposition de loi concernant la prostitution, qui visait notamment à pénaliser les clients. En 2014, ce texte de loi a continué sa 'navette' parlementaire au Sénat. Si le devenir du texte est toujours incertain, la perspective de la pénalisation des clients accélère la transformation des modalités de prostitution et génère de l'angoisse chez les personnes se prostituant qui s'inquiètent pour leur avenir.

Des politiques publiques locales répressives

Indépendamment du débat national sur la législation de la prostitution, nous constatons sur les différents terrains où nous intervenons, et notamment dans le 13^{ème} arrondissement et à Belleville, la poursuite et le durcissement de politiques locales répressives à l'égard des personnes se prostituant dans la rue, avec de nombreuses arrestations pour racolage ou des opérations de contrôle d'identité. Ces politiques répressives ont également eu comme conséquence de fragiliser les personnes se prostituant et nuisent à la confiance qu'elles peuvent avoir dans les institutions pourtant censées assurer leur protection.

Transformation des modalités de la prostitution

En 2014 nous continuons de constater une transformation des modalités de la prostitution chinoise. Pour la première fois depuis la création du projet notre file active est stable, néanmoins nous constatons qu'un nombre croissant de femmes auprès desquelles nous travaillons exercent la prostitution par le biais d'internet. Ces deux constats nous font craindre que de nombreuses femmes chinoises se prostituant sur Internet ne connaissent pas notre projet, et n'ont pas accès à nos services.

10. PERSPECTIVES POUR 2015.

Anticiper les changements de contexte législatif

Bien que la proposition de loi visant à pénaliser les clients n'ait pas encore été adoptée par les deux chambres du parlement, nous craignons que malgré notre intense travail de plaidoyer sur ses effets contreproductifs, elle soit tout de même adoptée en 2015.

Dans ce cas nous devons, dès à présent, réfléchir à comment adapter notre projet à ce nouveau contexte : comment maintenir le lien avec des personnes qui seront, plus que jamais, obligées de se cacher ? Comment mesurer l'impact de cette loi sur la situation des personnes se prostituant, sur la santé et leurs accès aux droits ?

S'adapter au développement de nouvelles formes de prostitution

Le développement de la prostitution sur internet nous oblige à nous interroger sur notre mode d'action et notre manière d'intervenir. En 2015 nous envisageons le recrutement d'un(e) stagiaire qui sera entièrement consacré(e) à étudier ces nouveaux phénomènes et proposer des pistes de travail pour toucher ces nouvelles populations. Nous envisageons également de se rapprocher des associations ayant déjà mis en place des activités sur internet pour bénéficier et pour s'inspirer de leurs expériences.

Poursuivre l'accompagnement des Roses d'Acier

La création de l'association d'autosupport les Roses d'Acier a le potentiel de transformer notre manière de travailler. Dans la courte période de leur existence elles ont déjà démontré leur capacité à mobiliser leur communauté et à l'unir autour d'une cause commune. En 2015 nous devons continuer à soutenir le développement et la pérennité de leur association.

Mettre en œuvre un projet de prévention et de prise en charge des victimes de violences sexuelles.

Nous espérons commencer la mise en œuvre du projet pour renforcer l'accès aux soins et aux droits des travailleuses du sexe victimes de violence élaboré en partenariat avec le STRASS et Les Amis du Bus des Femmes. Dans le cadre de ce projet nous envisageons le renforcement de notre équipe salariée avec le recrutement d'un référent thématique sur ces questions.

Mener une nouvelle évaluation du projet.

La dernière évaluation complète de notre projet a eu lieu en 2011. Quatre ans plus tard, et à l'aune des nombreux changements de contexte intervenus depuis lors, il est pertinent de réévaluer notre projet. Nous aimerions entreprendre ce travail d'évaluation en 2015.

